Huitième année. — N° 302 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 17 JANVIER

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-Fondatrice
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

SOMMAIRE

L'Objection d'un Député, de WITT SCHLUMBERGER.
Notes d'actualité : Soldat d'un sou, ODETTE BUSSARD. — Sur l'abjuration de Jeanne d'Arc, LÉOPOLD LACOUR.
Réunions de la Huitaine.
Une petite boutique de jour de l'an féministe.
Conférences sur l'Education des femmes à la Ligue de l'Enseignement.
Les Gagne-Pain de la Femme : D'un Emploi d'Assistantes dans les Bibliothèques, EUGÈNE MOREL. — L'Affaire Couriau, C.-L. BRUNSCHVICG.
Enquête : Les cas de conscience d'une féministe, ROBERT DE SOUZA, PARRHISIA, JUDITH CLADEL.
Le Mouvement féministe.
Chronique des Œuvres et Institutions.
Les Livres, ALICE BERTHET.
On nous écrit.
L'Art, CLOTILDE MISME.
Expositions ouvertes.
Livres nouveaux.
Le Théâtre.
La Presse et les Femmes.
Feuilleton : Les Femmes Françaises Auteurs Dramatiques, MIRELLE DE MONGIVAL.

L'Objection d'un Député

Les Femmes sauraient-elles rester désintéressées ?

Dans le cours des visites que j'ai faites à des députés, pour apprendre leur opinion au sujet du projet Dussaussoy-Buisson, ou pour chercher à les convertir au Suffrage féminin, une objection m'a été faite.

Cette objection, je la livre aux réflexions des lectrices de la *Française*, parce qu'elle émane d'un homme sérieux, qui m'a paru très soucieux des intérêts réels du pays, et aussi parce que cette objection mérite que nous l'envisagions pour l'avenir et que nous nous préparions, en tant que futures électrices, à y répondre dignement par nos actions.

« Quand je considère, m'a dit ce député, l'état effrayant du budget de notre pays, et les demandes continuelles, les intercessions particulières, les recommandations intéressées de tout genre dont sont assaillis les députés par leurs électeurs, je me demande ce que deviendra cette situation, déjà déplorable, si les femmes, dont je ne méconnais pas les droits en principe, notez-le bien, atteignent le but que vous vous proposez et deviennent électrices ?

« Ne verrions-nous pas le double de quémandeurs de places, le double de recommandations intéressées, le double de demandes de décorations ? Et le pays n'étouffera-t-il pas sous cette recrudescence d'intérêts particuliers, parfois écœurants, mis en jeu ? Ne devons-nous pas juger de ce que feront les femmes par ce que font actuellement les hommes ? »

J'avoue que cette objection, qui ne m'avait jamais été faite, m'a paru sérieuse. Nous assistons à de tels déchaînements d'appétits, le dévouement réel aux nobles causes paraît si rare ! Les femmes, en arrivant au pouvoir, ne feront-elles que doubler la grosse somme des défauts et la petite somme des qualités des électeurs ?

Le problème, ainsi posé, paraît en effet effrayant.

« Malgré les différences de mentalité, ai-je répondu à mon député, qui peuvent résulter des différences de races, nous ne pouvons guère préjuger de notre avenir que par le présent à l'Etranger, et de ce que feront les Françaises par ce qu'ont fait les femmes des pays qui leur ont donné le suffrage.

Or, il semble que les résultats de ce suffrage aient été bons partout. Nulle part, l'objection de cette chasse aux faveurs ne s'est présentée, car nous en aurions entendu parler par les adversaires du suffrage féminin, et on admet généralement que l'arrivée des femmes dans la vie publique a eu une influence élevée sur la moralité privée et publique. Partout l'alcoolisme, la mortalité infantile, la criminalité juvénile ont été la première préoccupation des électrices, et, quoiqu'elles eussent beaucoup à faire pour susciter de meilleures lois, afin d'améliorer le sort des femmes à tous les points de vue, elles ne se sont pas bornées à s'occuper exclusivement des femmes, et l'intérêt général de l'humanité leur a été au moins aussi cher qu'aux hommes, ce qui, peut-être, n'est pas beaucoup dire.

Leur mentalité paraît avoir apporté, dans les affaires publiques, un élément de « conscience » individuelle qui s'est reflété dans leur conduite extérieure, les femmes ayant moins de tendance théorique et plus de tendance pratique que les hommes. J'ajouterai même que, d'une enquête faite aux Etats-Unis auprès des maires d'un grand nombre de villes des Etats de suffrage féminin, il ressort que l'accusation de vénalité et d'intérêt n'a pu être relevée que très rarement chez les femmes électrices, et le résultat de cette enquête m'a paru important à retenir.

Il suffit pourtant que l'objection du député de X... puisse se présenter à l'esprit pour qu'elle nous serve à nous, femmes, de « Garde à vous » et pour qu'elle nous signale un danger et des tentations à éviter.

Il me semble de la plus haute importance que nous toutes, en tant que Françaises, futures électrices, nous nous préparions dès maintenant par une discipline personnelle, et une vue claire des choses, la mentalité qui devra être la nôtre dès que le suffrage nous aura donné de nouveaux devoirs avec de nouveaux droits.

De même qu'aux gens élevés avec une certaine éducation, il ne viendra jamais à l'esprit de voler ou même de mendier dans quelque situation qu'ils puissent se trouver, il faut que les femmes, futures électrices, se forgent à l'avance une mentalité et un idéal de justice et de dignité qui leur rende impossible d'aller mendier plus tard les faveurs ou les places pour elles ou leurs amis.

Les exemples contraires que nous avons trop fréquemment sous les yeux nous prouvent que la tentation détestable à laquelle cèdent tant d'électeurs peut être un danger pour nous aussi, et que nous pourrions, nous aussi, faire passer les grands intérêts publics après nos mesquins et misérables intérêts privés.

Femmes, mes sœurs, il ne doit pas en être ainsi ! Comme un danger prévu est déjà en partie conjuré, et qu'en outre la disposition au dévouement et au sacrifice est une qualité particulièrement féminine qui nous soutiendra puissamment contre les tentations intéressées et personnelles, il ne me paraît nullement impossible que nous arrivions au suffrage avec l'esprit de désintéressement et de dévouement qui devrait être l'apanage de tous les électeurs d'un pays.

Il va sans dire que je ne fais pas rentrer dans les questions d'intérêt blâmable, celles qui concernent l'amélioration du sort des femmes à tous les points de vue, moral, économique et social. Ceci doit être évidemment notre première préoccupation, mais il me paraît parfaitement possible pour nous toutes d'être à la hauteur de notre tâche morale, et du rôle que nous avons à jouer dans le pays si nous savons nous y préparer.

Il est donc d'une importance capitale que chacune de nous, envisageant le danger possible de glisser comme d'autres sur la pente de l'intérêt et de l'égoïsme, s'habitue dès maintenant et dans la vie de tous les jours par une sévère discipline à ne jamais envisager les questions qu'à un point de vue élevé et général. Il entrera probablement dans notre manière de voir et de juger, un peu plus de cœur et de sentiment qu'on n'en met d'habitude dans la direction des affaires publiques, mais étant donnée la faible somme de bonheur que le gouvernement exclusif des hommes a procurée à l'humanité jusqu'ici, et la rareté de l'action vraiment désintéressée dans le domaine politique, nous pouvons espérer que l'avènement des femmes et l'avènement d'un peu plus de cœur amèneront quelques améliorations.

Seulement il faut que les femmes s'y préparent. Il n'est pas trop tôt d'y penser aujourd'hui : Quelle que soit notre position dans la société, notre devoir est le même, préparons toutes aujourd'hui la haute mentalité qui nous sera nécessaire demain.

De Witt Schlumberger.
Présidente de l'U. F. S. F.

Primes de "La Française"

Nous offrons à nos lecteurs pendant le mois de janvier, à titre de prime, à des prix exceptionnels, les produits suivants de la MAISON DELETTREZ :

Essence Yvonnette
le flacon, 5 fr. 25; valeur réelle, 6 fr. 25.

Poudre de riz Yvonnette
la boîte, 2 fr. 25; valeur réelle, 3 fr. 25.

Les prix ci-dessus sont compris franco de port.

Les expéditions ne seront faites que si le montant de la commande y est joint.

NOTES D'ACTUALITÉ

Soldats d'un sou. — Ose-t-on aborder un sujet militariste à l'heure où le procès de Saverne fait tonner son verdict à tous les échos de l'Europe ? Pourquoi non, puisque dans *militariste*, il y a *militaire* et que, si la fonderie fournit les canons, le militaire c'est nous qui le fournissons.

Et je ne peux m'empêcher de songer, cette semaine, à toutes ces mamans nègres auxquelles on vient de signifier la mort de leurs fils, petits soldats des « Iles », comme on disait autrefois, recrues qui sont venues mourir dans notre Provence, du mal mystérieux des déracinés.

Vingt et un ont déjà succombé ainsi, on ne sait trop pourquoi. Et les officiels hochent la tête, perplexes : « Ennuyeux ! Un si bon moyen d'augmenter les effectifs ! Qui l'eût cru ! On acclimate bien les lions à Hambourg et les ours polaires à Château-Chinon ! » Certainement, on a pensé à tout, excepté à ceci : que les recrues refuseraient cette obligeante acclimatation, née dans un bureau bien chauffé de la rue St-Dominique... et c'est l'imprévu qui est arrivé.

Ces messieurs n'en reviennent pas. Toutes les mesures avaient été prises. Est-ce la tuberculose ! L'alcoolisme ! L'avarie ? Ils y avaient bien droit, ces noirs, c'est une partie de notre hospitalité, mais pas si vite, que diable, pas si vite !

D'ailleurs, une lueur éclaire ces ténèbres : « La tuberculose évolue plus rapidement dans la race noire que dans la blanche ». Mais oui, c'est vrai, comment donc ! Et voilà pourquoi votre fille est muette.

Lucien Descaves, l'admirable journaliste social réclamait l'autre jour par un article courageux : « Du domaine des femmes », l'exécution d'une circulaire ministérielle du 9 septembre *1898* accompagnée d'un avis du Conseil d'Etat, le tout conseillant aux préfets de faire entrer les femmes dans les Commissions administratives, en rappelant que cette première indication vient d'être appuyée d'une nouvelle intervention de M. Klotz en ce qui concerne, plus particulièrement, l'administration non seulement des bureaux de bienfaisance, mais encore des hospices et hôpitaux (1).

Est-ce qu'il n'y aurait pas lieu, aussi de prendre l'avis de celles qui, bien mieux que les hommes, connaissent les hommes, lorsqu'il s'agit de la santé et de la vie d'enfants de vingt ans dont on veut tenter la transplantation brutale ? Conçoit-on le propriétaire d'un beau jardin qui, désireux d'essayer une délicate opération culturale sur une plante encore mal connue, renverrait subitement son habile jardinier et se mettrait en tête de réussir tout seul ?

« Cultivons notre jardin », dit Candide. Soit. Mais cultivons-le ensemble.

Odette Bussard.

Sur l'abjuration de Jeanne d'Arc

Quelque obscurité ayant pu subsister dans l'esprit de nos lecteurs après la dernière note parue ici même, M. Léopold Lacour nous prie de publier sa réponse, ce que nous faisons avec le plus grand plaisir.

Après avoir insisté sur les difficultés de cette question de l'abjuration de Jeanne d'Arc, notre savant correspondant s'exprime ainsi :

... « Parmi les historiens, les uns voient une abjuration là où les autres peuvent refuser d'en voir une ; — et pourquoi ? Parce que Jeanne, le 24 mai, avait signé d'une croix, non pas la très longue formule en latin qui fut insérée au procès-verbal, mais seulement une cédule très courte, rédigée en français.

Cette cédule était un engagement de se soumettre aux ordres et aux décisions de l'Eglise, de reprendre l'habit de femme et de ne plus s'armer : voilà tout.

Et, par conséquent, la querelle des historiens est une querelle d'interprétation, non de fait : tout le monde sachant le fait qui est hors de doute, et qu'accepte fort bien l'Eglise, comme le prouve le passage décisif du chanoine Henri Debout dans sa *Grande Histoire illustrée de Jeanne d'Arc*, passage dont voici quelques lignes :

« Persuadée que sa mission de libératrice de la patrie n'était pas encore achevée, elle ne se crut pas autorisée à risquer sa vie sans profit pour la France » (tome II, page 724).

Ce chanoine admet donc *une sorte d'abjuration*, en insistant bien sur ceci qu'un piège fut tendu à Jeanne, qu'on la troubla de promesses fallacieuses pour lui faire signer la cédule ; et qu'ensuite on commit un véritable crime en substituant à cette *cédule* la longue formule d'abjuration, que Jeanne n'aurait d'ailleurs pas pu comprendre puisqu'elle était en latin.

Enfin, c'est dès le 28 Mai qu'elle revint publiquement sur sa faiblesse du 24. C'est le 28 Mai qu'aux docteurs qui la vinrent visiter au Vieux-Château, elle déclara se repentir d'avoir signé. Elle avait, leur disait-elle, de nouveau ouï ses voix, et sainte Catherine et sainte Marguerite lui avaient mandé, de la part de Dieu « la grande pitié de la trahison » qu'elle avait « consentie pour sauver sa « vie ».

Léopold Lacour.
Pour copie conforme : O. B.

(1) *La Française* a publié cette circulaire de M. Klotz.

Réunions de la Huitaine

— Samedi 17 janvier à 3 heures, 44, rue de Rennes, conférence de Mme Avril de Ste-Croix : *La protection de la jeune fille en danger moral.*

— Samedi 17 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, salle des fêtes de la Mairie, 6, rue Drouot, conférence de M. Léopold Lacour : *La femme et la Haute culture.* Entrée libre et gratuite.

— Dimanche 18 janvier, à 3 heures station d'études sociales pratiques, 32, rue de Vouillé. Discussion sur la *femme au foyer l'éducatrice.* Exposé par Mme Henriette Meyer.

— Lundi 19 janvier, à 4 h. 1/2 à la Ligue de l'enseignement, 3, rue Recamier, conférence de M. Théodore Reinach avec projections et auditions : *L'Education athénienne comparée à l'Education française.*

— Mercredi 21 janvier, à 5 h. 1/2 à l'Ecole des hautes études sociales, 16, rue de la Sorbonne : *Les bibliothèques récemment construites en Allemagne*, par M. Stainier.

— Jeudi 22 janvier, à 2 heures, à l'Ecole d'infirmières, 10, rue Amyot, conférence de Mlle Darlu : *Conscience.*

— Jeudi 22 janvier, à 5 heures, au Collège libre des sciences sociales, 28, rue Serpente, conférence par Mme Dieulafoy : « Le rôle des femmes dans l'organisation militaire ».

— A *l'Entr'aide*, 146, avenue Emile Zola, tous les jours, exposition de blanc, de 10 heures à 7 heures.

Une petite boutique de jour de l'an féministe

Nous avons vivement regretté de ne pouvoir, faute d'en être averties à temps, signaler à l'avance cette intéressante initiative de la *Ligue pour le droit des femmes.*

Pendant la quinzaine consacrée on a vu Boulevard Sébastopol, dans une petite baraque, des féministes vendre des publications de propagande féministes, antialcooliques, pacifistes ; des objets d'usage, savons, sous-mains, bloc notes, etc., portant des illustrations ou des devises de propagande, enfin les articles de lingerie de la Société l'*Entraide.*

Mme Marie Vérone, vice-présidente de la Ligue, haranguait les acheteurs chaque jour vers 5 heures.

Cette manifestation a été fort bien accueillie par le public. *La Française* distribuée en spécimen aux alentours et dont le dernier numéro se vendait dans la baraque, en a pris sa part.

Conférences sur l'éducation des femmes à la Ligue de l'Enseignement

Ces conférences, dont nous avons donné le programme et que nous annonçons chaque semaine, se sont ouvertes le 5 janvier avec un grand succès, par une causerie de Mme Thénard.

Le 12 janvier, l'annonce de la conférence de M. Edouard Petit sur *Jean Macé, professeur de jeunes filles*, avait rempli la vaste et superbe salle de la rue Récamier. On sait que Jean Macé fut le fondateur de la Ligue de l'Enseignement ; et nos lecteurs n'ignorent point la part active qu'il prit au mouvement féministe de 1848.

Les 6 lettres à Jeanne Deroin qui constituent sa collaboration au journal l'*Opinion des femmes*, formeraient si on les réunissait un ensemble extraordinairement vivant, solide, brillant, d'argumentation. M. Edouard Petit nous a montré Jean Macé amené au féminisme par le fourriérisme et par sa tâche d'éducateur. Le conférencier a lu un discours qui pourrait s'adresser encore à bien des hommes d'aujourd'hui et notamment à ceux qui ont suscité *l'affaire Couriau*. Le titre du discours était : « Respect aux femmes » et Jean Macé montrait comment ce respect devrait se manifester par la reconnaissance des droits féminins : « Comment disait-il, pourrions nous vouloir maintenir pour nos compagnes ce régime de la force que nous répudions pour nous. Nous serions républicains par devant et rois par derrière. Allons donc ! Il est temps de montrer aux femmes qu'elles ont leur part dans ces mots de « liberté, égalité, fraternité » que nous inscrivons sur nos monuments. Et nous ne leur montrerons que par nos actes ».

Rien n'est plus intéressant que de suivre Jean Macé au pensionnat du Petit Château en Alsace où il a inventé la méthode d'éducation d'où devait sortir tout ce que nous admirons aujourd'hui dans les pédagogies anglo-saxonne et allemande. Il y a donné un exemple, qui n'a point encore été suivi par notre enseignement public, de commencer, dès l'enfance, une véritable éducation sociale de la femme. Les élèves avaient leur journal, des jurys d'élèves qui décidaient sur la conduite de toutes, des équipes qui entretenaient l'ordre matériel de la maison.

M. Edouard Petit publiera prochainement un volume sur Jean Macé, où nous retrouverons les détails qui nous ont, lundi, si vivement intéressées et qu'il sait présenter avec autant de philosophie que de charme. Une pièce tirée du répertoire du Petit Château, composé pour ses élèves, par l'auteur de *l'Histoire d'une Bouchée de pain*, a très agréablement terminé la séance. Louons Mme Jeannine du Bos qui avait organisé avec beaucoup de goût cette curieuse reconstitution.

***

La conférence du lundi 19 janvier sera faite par notre éminent ami, M. Théodore Reinach. Et celle du 26 janvier, par Mme Jane Misme, sur *Les femmes et le Journalisme.* Elle sera suivie par la représentation d'une scène de *La Femme Seule* de Brieux, et d'une des saynètes que Mme Jeanne Marni a publiées, avec tant de succès, dans divers grands journaux. Cette représentation sera organisée également par Mme Jeannine du Bos.

Il va sans dire que tous les lecteurs de *La Française* sont conviés à cette séance.

Les Gagne-Pain de la Femme

D'un Emploi d'Assistantes dans les Bibliothèques

L'Association des Bibliothécaires français a émis un vœu : celui qu'il soit créé un emploi spécial, avec le titre d'*assistante* dans les bibliothèques. Ce vœu, qui sera transmis au Conseil supérieur des bibliothèques, aura-t-il quelque effet ?

L'unanimité a été acquise sans grand effort à cette motion. Tous ceux qui connaissent nos bibliothèques savent de quelle insuffisance de personnel on souffre, et particulièrement dans ces travaux tout féminins de copie, dactylographie, classement de fiches, collage et découpage, roudage, tenue de registres, comptabilité, statistique... Ils savent que de vrais savants qui devraient suivre les ventes, dépouiller les revues étrangères pour les acquisitions, établir des classements scientifiques, aider le public instruit dans de difficiles recherches, n'ont, tout le jour durant, qu'à peiner sur ces travaux qu'une jeune fille, aux doigts agiles, pourvue du brevet simple, ferait beaucoup mieux qu'eux. Ils savent qu'on fait parfois imprimer à grands frais des catalogues dont quelques exemplaires suffiraient ; mais que, plus souvent, ce catalogue étant unique, n'est pas communiqué au public. De tout cela, on est d'accord.

Le terme seul était à discuter. Le titre de *commis* a paru devoir être réservé aux gardiens pourvus de quelque instruction et que la longue habitude des rayons rend précieux. Le mot auxiliaire prêtait à confusion, puisque l'on voulait une fonction régulière. M. Sustrac a proposé le nom d'*assistante* et l'on s'y est rallié.

C'est que ce mot s'applique, en Angleterre, aux bibliothécaires eux-mêmes, le nom de *librarian* étant réservé au directeur ou conservateur. Or, en créant un emploi d'accès facile, demandant des qualités précises, mais une instruction très secondaire (bien au-dessus, toutefois, de celle de nos gardiens et commis), il est certain que, dans nos bibliothèques scientifiques, les assistantes titulaires n'auront jamais qualité pour passer bibliothécaires, cette fonction exigeant des titres scientifiques spéciaux. Mais, dans la grande masse des bibliothèques, celles où une bonne instruction générale et quelques connaissances techniques suffisent, — mais où cependant il faudrait cela ! — les populaires ou municipales, les scolaires et post-scolaires, les commerciales, et toutes celles qu'on finira bien par fonder en France, car il n'est pas possible de rester dans l'infériorité où nous sommes vis-à-vis de l'Etranger, — l'assistante se trouvera de droit la directrice : là, elle sera presque toujours d'instruction supérieure au personnel actuel, — employé de mairie, retraité quelconque, — supérieure d'instruction générale et spéciale. Spécialisée dans l'art des bibliothèques, elle donnera à celles-ci une vie qu'elles n'ont pas. Ah ! ce n'est pas difficile ! La bonne utilisation des livres existants développera les bibliothèques. Nulle ambition n'est limitée dans cette voie, et, en France, tout est à faire.

En France, où la bibliothèque du grand public n'existe pas, où le dilemme de la scientifique ou de la populaire semble sans intermédiaire, on tourne dans le cercle vicieux qu'il faut des bibliothèques pour créer un enseignement qui, sans elles, ne mène à rien, et qu'il faut un personnel pour créer des bibliothèques qui, sans lui, ne sont rien, — sont ce que sont nos populaires.

Or nos bibliothèques scientifiques ont besoin, elles aussi, d'un personnel moyen instruit. C'est un moyen de sortir d'impasse, et en donnant à ces établissements qui existent, les assistantes qu'ils réclament, de préparer un personnel pour les vraies bibliothèques générales, même celles qui n'existent pas encore.

***

En créant un mot nouveau pour un emploi nouveau, il importe de bien spécifier que la question des femmes bibliothécaires, c'est-à-dire employées au même titre que les hommes, est absolument en dehors de notre sujet. Dans les milieux féministes où l'on aborde le sujet des bibliothèques, on ne manque jamais de parler de *Droits* et d'*Egalité*. C'est perdre son temps. Le *Droit* n'est pas contesté. L'*Egalité* est à prouver non pas en général, mais dans chaque cas particulier.

On raconte qu'une dame candidate à un poste de bibliothécaire se vit évincée pour n'avoir pas satisfait aux obligations du service militaire. Qui diantre serait sûr d'y avoir satisfait sinon les femmes ! Beaucoup de bibliothécaires en service n'ont pas été reconnus aptes à être soldats. Que cette raison ait été donnée dans un bureau, c'est possible, mais on aura pris une formule de politesse administrative pour un principe à discuter. Rien ne s'oppose *en droit* à ce qu'une femme pourvue des titres nécessaires soit admise comme bibliothécaire, mais rien n'oblige à la préférer à ses concurrents de l'autre sexe, qui sont en nombre. Il y a examen et choix, il n'y a pas concours. Personne n'a critiqué le titre de bibliothécaire honoraire décerné à Mlle Pellechet, et l'on a, dans une bibliothèque de ville universitaire, titularisé une dame qui depuis des années y faisait déjà des travaux payés. Rien n'empêcherait une municipalité d'élire une femme qui lui paraîtrait mieux convenir qu'un homme aux deux ou trois places que dix de nos très grandes villes salarient dans leurs bibliothèques. L'Etat n'a pas cent places à offrir. Si l'on songe que la mortalité est moyenne dans la profession, que la seule Ecole des chartes, qui n'a pas le monopole de fournir des bibliothécaires, a bien chaque année une douzaine de candidats pour disputer à ceux du dehors les rares places vacantes, — parfois 2 par an, — on conviendra que proclamer sans plus le Droit des femmes à être bibliothécaires est bien facile, mais que personne ne prendra la responsabilité de donner comme carrière à une jeune fille une profession où des années d'études arduës n'arriveraient qu'à la mettre en concurrence avec des candidats très diplômés et recommandés, pour des places de 1.200 au début, le rêve de 3.000 francs, sans l'assurance ni même la promesse d'être jamais choisies.

En Italie cependant, les femmes sont arrivées à conquérir 17 places. Mlle Barrère, qui a fait une enquête à ce sujet, a bien voulu m'en communiquer les résultats. Ils ne dépassent pas, pratiquement, ce que pourrait obtenir sans exiger des examens aussi difficiles qu'inutiles, la place d'assistante proposée en France. Les salaires sont de 150 francs par mois au début. Elles arrivent à 3.000 par an, peuvent même espérer 4.000. L'espoir d'arriver aux directions qui vont jusqu'à 7.000 est bien vain. Quant aux Etats-Unis, où ces femmes avaient fait merveille dans les emplois de catalogue, et surtout dans les bibliothèques pour enfants, qu'elles ont créées, elles sont arrivées à des postes très importants. Mais l'Amérique a des bibliothèques et nous n'en avons pas. C'est sur des milliers et non sur une douzaine qu'on a pu choisir des femmes éminentes, — que l'on cite — et une moyenne qui se révèle plutôt insuffisante. Car cette question des femmes bibliothécaires, qui ne se pose pas en France, se pose là-bas durement, et il y a eu contre une réaction indéniable.

Vue de ce côté la question des femmes dans les bibliothèques intéresse à bon droit quelques femmes d'élite qui peuvent trouver là un moyen d'études scientifiques, historiques ou autres. C'est le moyen et non le but d'études qui doit être désintéressé. On ne saurait y voir une profession. Vue d'un côté plus pratique, elle n'intéresse pas seulement un grand nombre de jeunes filles, et il est permis d'entrevoir pour la France plusieurs milliers de places apportant un modeste une occupation et un salaire d'appoint. Surtout elle intéresse les bibliothèques.

C'est ce que l'Association des bibliothécaires a été unanime à reconnaître.

***

L'intérêt pour les bibliothèques d'employées des femmes peut se diviser ainsi :

1° Toute une série de travaux spéciaux sont mieux exécutés par des femmes, et ceux de femmes le sont mal ou ne le sont pas ;

2° Possibilité d'obtenir au même prix

personnel plus instruit que celui des gardiens et commis;

3° Augmentation des heures d'ouverture — ce qui est la question vitale des bibliothèques.

1° Une affiche connue représente un vieux copiste fuyant avec ses manuscrits devant une jeune et sémillante dactylo qui lui montre une bonne marque de machine. Ce n'est pas en luttant ronde contre ronde que les jeunes filles ont ravi le gagne-pain des miséreux : la copie de manuscrits. C'est en usant de l'engin nouveau pour une profession nouvelle. Et l'on peut regretter la belle ronde qui se lisait de loin, et qu'on n'utilise plus guère que pour les rôles de théâtre, on peut s'apitoyer sur la détresse de ceux que cet obscur travail empêchait de mourir : la dactylographie fait vivre bien plus de monde.

Les bibliothèques françaises sont restées en dehors de ce mouvement. Pas toutes. On peut voir aux Arts-et-Métiers un excellent catalogue dactylographié. En regard de ce travail net et utile, dont on a presque au même prix cinq exemplaires et plus, voyez les 50 ou 60.000 francs dépensés à la Nationale à copier en ronde de l'imprimé, feuilletez ce catalogue unique de matières où pour gagner quelques mètres de rayon, on a remplacé des fiches imprimées, je dis bien *imprimées*, par une copie incomplète, d'aspect incommode, parfois fautive. Voyez le tirage à la ligne des copistes payés à la page. De telles bévues, je le sais, ne seront plus commises; elles ne l'auraient jamais été si nos bibliothèques avaient disposé du personnel convenable, pourvu de sa machine à écrire.

La technique du classement matériel a fait depuis trente ans des progrès inouïs. Il y a tout un art de disposer des fiches, d'étaler des fiches divisionnaires à talons de couleur, de faire qu'une grande boîte de fiches se lise aussi vite qu'on parcourt une page imprimée, évitant un tâtonnement fastidieux. Ce manque de coquetterie double le temps des recherches, et pour ne pas payer une classeuse de métier, des milliers de savants perdent, détaillées par minutes, des semaines entières à feuilleter des cartons au hasard de leurs doigts.

Je vois le ridicule d'entrer dans ces détails. C'est pourtant le vif du sujet, c'est la misère même de nos bibliothèques. Par le mépris de petites opérations mécaniques, une fois faites, des savants sont chaque jour condamnés à de rebutantes recherches, des bibliothécaires refont pour chaque lecteur un chemin identique, aucun n'a calculé qu'un titre mis sur une boîte — l'économie du geste de l'ouvrir : quelques secondes — faisait par sa répétition des milliers de fois dans l'année, l'économie d'une semaine de travail. Mais le personnel de cette coquetterie profitable, où le trouver?

Cependant des travaux utiles, urgents restent en plan. Les périodiques ne sont pas indexés. Les tables que publient les revues suffisent, dit-on, et ce serait un labeur au-dessus des forces humaines. Tout juste un catalogue par mots typiques, en un seul exemplaire, et dont on ne pourrait délivrer des extraits. Les catalogues systématiques, seuls utiles au grand public, sont ajournés, et beaucoup de bibliothécaires pas très au courant de l'étranger, croient qu'on n'en fait plus. Cependant on a partout des listes par nom d'auteur, qu'il n'y a qu'à découper pour classer, pour avoir des catalogues utilisables, de n'importe quel système. Mais qui découpera? Nos anciens sous-officiers, soldats? Avec un sabre? Les notices de livres ne sont que trop publiées. Citerai-je la musique dont on imprime six à dix mille notices dans le *Journal de Librairie*, sans qu'une bibliothèque et sans qu'un éditeur soit à même de les classer! Des ciseaux et de la colle, comme dans le journalisme, et des doigts habiles un peu intelligents, c'est de cela et non de savants, de bibliophiles, et de commissions plus ou moins supérieures et parlementaires qu'ont besoin les bibliothèques de France!

Ces doigts intelligents où les trouvera-t-on?

Le Ministère de la Guerre met à la disposition des bibliothèques d'anciens sous-officiers et soldats. Ils n'y tiennent pas et on ne tient pas à eux. Parfaitement qualifiés pour le titre de gardiens, fonction qu'en Angleterre on laisse à la police, à peine un sur dix est capable d'être utile dans les travaux de rangement et d'écritures qu'à défaut du personnel spécial on leur confie.

En province et dans les bibliothèques de type populaire, ces travaux sont laissés à des civils, mais lesquels? On a le choix entre des « heures supplémentaires » — celles d'employés de mairie généralement — et des retraités; c'est dire que la charité décide de la compétence. C'est pénible à dire, mais qu'on appelle cela travaux supplémentaires ou retraite honorifique, ces choix sont de l'intérêt de l'employé, non de l'emploi. Aucune bonne organisation; aucun progrès ne s'accommode de ce système sans parler de l'incroyable ignorance qui fait que tant de ces serviteurs mettent un grand dévouement à ne rendre aucun service. On dira : les instituteurs. Oui. Le peu de connaissances spéciales à acquérir surchargerait peu le programme surchargé des examens qu'on leur impose. Mais le travail effectif surchargerait terriblement leur besogne. Quel avenir peut-on espérer pour les bibliothèques si leurs chefs doivent porter tout leur zèle au dehors? La bibliothèque communale doit être l'aide principal de l'instituteur. En Amérique chacun y conduit ses élèves. Les *librairies* ont été disposées spécialement dans ce but, et c'est une des plus belles créations de femmes qu'on puisse citer. Il faut pour cela beaucoup de temps. Où nos instituteurs le prendraient-ils?

Reste la possibilité de fonctionnaires spéciaux. Pour ces travaux dont l'allure est si essentiellement féminine, trouvera-t-on des hommes? Oui, mais pas au même prix. Songez que l'on ne peut aller que progressivement. On ne pourra offrir que bien peu d'emplois complets. Il s'agit de passer du travail supplémentaire à la fonction accaparante par les étapes d'un salaire d'appoint. Tel métier d'homme ne s'en arrange. Mais pour la femme, dans une famille, c'est une aubaine. Les hommes pourvus des qualités requises trouvent dans le commerce en général dans les métiers du livre surtout, avec certes, un peu plus de travail, des salaires doubles au moins de ce que l'État offre même à ses bibliothécaires.

Nous ne faisons pas de théorie, et le droit à l'égalité des salaires est hors de cause. Le fait est que pour les emplois jugés nécessaires, on trouve en hommes un rebut, et en femmes une élite. Celle-ci à 30 ou 40 0/0 meilleur marché.

Mais ce travail d'homme et de femme est-il égal? Je ne le crois certes pas. Ici l'expérience décide. Dans le genre en question celle ci est décisive, et si en Amérique l'expérience des places de direction ou service scientifique, n'a pas été, dans la moyenne, favorable aux femmes, elle l'est surabondamment en Allemagne, en Angleterre, en Belgique — et chez nous, dans le commerce — pour tous travaux du genre qui nous occupe : soin, minutie, exactitude, netteté, docilité. Il y a longtemps que Thomas Graindorge signalait les grands travaux de compilation, les admirables encyclopédies que l'Angleterre doit à celles dont la vie de famille est au moins ajournée, et il aurait souscrit à ce que me disait le lauréat du prix Nobel, M. Lafontaine : pour appliquer les principes d'une classification méthodique, on ne trouve que des hommes qui ne comprennent pas, ou des hommes qui comprennent, mais veulent innover au point de rendre impossible une œuvre collective.

3° Nous en venons au grand désastre des bibliothèques française, à la grande raison qu'a le public pour n'y pas aller : à savoir qu'elles sont fermées.

L'emploi des femmes est ici une raison si évidente qu'elle dispenserait de toute autre. Que l'on ne suppose pas que c'est la commodité du public qui fait ouvrir le soir ou le dimanche matin nos bibliothèques de prêt. Il ne faut que quelques instants pour emprunter un livre. S'il ne se trouve pas à la maison une femme ou enfant pour porter et emprunter les livres dans le jour, les heures commodes sont le matin et au retour de l'atelier ou du bureau. Nos « populaires » vraiment semblent avoir pour but de fournir des prétextes de sortie du soir à la jeunesse. C'est parce que les fonctionnaires qui tiennent les bibliothèques ne sont libres qu'à ces heures là, à ces heures supplémentaires, que les bibliothèques sont condamnées à n'ouvrir que deux heures par jour, et parfois par semaine! Aucun progrès n'est possible, la lecture sur place n'existe pas, et le grand rôle pratique de consultation est supprimé de fait, et une partie de la population, celle qui reste chez elle le soir est privée de livres : le personnel n'est libre que le soir.

Par l'emploi de femmes, qu'on peut trouver libres aux heures de jour, peut venir une vie nouvelle à nos bibliothèques. Une bibliothèque n'existe que comme tout magasin : à condition d'être ouvert quand on en a besoin.

Comment recruter un personnel valable?

Ah! certes, pas au hasard des recommandations, parmi les personnes qui ont le goût des livres...

Il faut un examen.

Un de plus! Condamner à un apprentissage des malheureuses qui pourvues d'un titre n'en seront pas plus avancées .. J'avoue être assez mal à l'aise pour réclamer le privilège d'un diplôme, et il me faut surtout de la résignation. Mais l'affaire est d'importance pour les femmes aussi bien que pour les bibliothèques. Qu'espère-t-on? Arriver à faire un essai en nommant combien! Peut-être deux peut-être trois *assistantes*. Elles porteront, ces premières, toute la responsabilité de l'essai. On ne peut juger sur la figure et les recommandations, les qualités d'une personne à faire des fiches. L'essayer en la nommant est une expérience coûteuse. Nos bibliothèques sont pleines de non-valeurs qui sont des stagiaires ayant conquis des droits à force de stagner. Ils avaient des diplômes. Certes! Mais des diplômes s'appliquant à tout autre chose qu'à leur métier.

Il n'est pas nécessaire de charger l'examen d'études qui doivent se faire en place, qui se feront. Ce qu'il faut, c'est constater des aptitudes. Et dans ces aptitudes tenir compte surtout de celles qu'on *ne peut* acquérir. Les aptitudes physiques, par exemple. En dépit des lunettes, un myope chargé de ranger des volumes en place y met trois fois le temps que met un autre. Je ne parle pas des cas de contagion par le livre. Sans être un Hercule, il faut pouvoir manier un journal in-folio relié; c'est lourd. Enfin l'exactitude de la copie, la régularité d'un classement alphabétique ne se soutiennent pas des heures durant avec tous les systèmes nerveux.

C'est dire que nombre de personnes instruites, sérieuses, ayant le goût des livres et daignant accepter des fonctions de bibliothécaires sont inutilisables. C'est d'avance éliminer plus de la moitié. Et c'est ce qui a conduit à prendre tants de sots. Mais le quotient d'inaptes ne s'y montre pas moindre.

Si l'on veut arriver à quelque réussite, il faut bien que les premières femmes que l'on emploierait fassent un peu merveille. Pour préciser, voyons quel genre d'examen serait à instituer. Je ne suggère ici que des idées personnelles.

Quoi que ce ne soit fait nulle part, je crois que l'on devrait donner en même temps que le diplôme une note générale intellectuelle et physique, une mension plus précise que le *Bien* ou l'*Assez bien*. J'ai dit l'importance de l'aptitude physique. Peu de tares seraient franchement éliminatoires; la plupart peuvent se compenser par des qualités hors ligne.

Ne peut-on signaler des qualités et défauts reconnus et faire valoir parmi les qualités intellectuelles les diplômes divers, la connaissance des langues, le dessin, la musique, les aptitudes à parler au public, les travaux antérieurs, tant de titres qui peuvent qualifier pour des postes spéciaux... Je livre ces sujets de discussion, rappelant seulement qu'ici il faudra parler à un public très populaire; là, uniquement faire des copies de catalogue; là, classer de la musique, des gravures, des catalogues industriels; ailleurs, cartonner et relier; ailleurs, tenir une comptabilité, etc., et que partout, en dehors des connaissances techniques uniformes, il y a une spécialisation préférable.

Passons à la partie réelle de l'examen.

Tout d'abord des travaux manuels. Monter une gravure, cartonner une pièce, réparer une reliure, calligraphier un titre, tirer une épreuve photographique, autant de travaux qu'il est indispensable de savoir faire proprement et rapidement dans une bibliothèque. Le découpage et collage de notices, avec classement alphabétique est la besogne courante pour laquelle on peut prévoir une note de vitesse et une de qualité.

La seconde partie de l'examen est essentiellement de copie. Copie manuscrite et dactylographique. A cette copie, qui est l'important, on peut joindre quelque exercice qui permette de juger de l'intelligence : essais de classement méthodique ou par mots typiques, indexation de livres, tables de matières, etc. Un seul examen peut contenir tout ce programme, par exemple faire la table d'une année de telle Revue, en 5 exemplaires, à la machine, et dresser manuscrite une table méthodique des articles de géographie ou de n'importe quel sujet traité souvent dans la revue.

On y ajouterait quelques questions écrites, la transcription en lettres françaises de titres allemands grecs et russes, de brèves rédactions sur des questions précises d'histoire littéraire ou de sciences, et les éléments de la comptabilité. Des diplômes pourraient dispenser d'une épreuve spéciale sur ces derniers points.

Reste un oral où seraient posées des questions faciles touchant les répertoires bibliographiques, les principales bibliothèques spéciales de France et leur utilité, les connaissances, en un mot, qui peuvent renseigner un public moyen sur les façons de trouver le livre qu'il cherche, et les titres des grands ouvrages les plus consultés (encyclopédies, histoires générales, etc.). Les programmes des bibliothèques anglaises et américaines sont à suivre.

Quels seraient les moyens de se préparer à cet examen? Il faudrait, selon moi, quelque chose d'analogue aux *summer schools* de l'Etranger, « écoles » d'une durée de trois semaines, qui seraient consacrées une semaine à des travaux manuels, dans une maison du Livre, ou une école telle que l'École Estienne, à défaut, dans des ateliers de brocheurs-relieurs; les deux autres semaines à des travaux dans les bibliothèques pour se familiariser avec les répertoires, le tout complété par dix à quinze conférences, et autant de classes pratiques par lesquelles l'École des Hautes Etudes sociales où, depuis quatre ans, ont lieu avec succès des conférences analogues, prêterait volontiers ses salles. Dans l'*Association des Bibliothécaires français*, on trouverait des guides compétents et tout dévoués.

***

Quels sont les moyens de réalisation pratique pour faire de ce *rêve* une réalité?

Le plan que je propose est d'obtenir un certain nombre de places, le plus possible, mais ne serait-ce que deux, ne serait-ce qu'une. Obtenir de l'Etat, de la Ville de Paris, de n'importe quelle autre ville, la mise au concours de ces places, de cette place, pour qu'il soit possible d'établir les bases de ce bref enseignement spécial — qui un jour fera partie de tout enseignement général, — et qui permette d'avoir un certain nombre de candidates diplômées, pourvues d'un rang, bonnes à recommander et nommer, dans l'ordre, ou avec mention de qualités spéciales, au fur et à mesure des demandes. Et il n'y a pas à demander des millions, car l'on peut être sûr que si pour une seule place, on trouve dix candidates suffisantes, les 9 à nommer partiraient assez tôt. Bien entendu, si le nombre de places offertes est limité, le nombre des diplômes ne le serait pas, et aucun nouvel examen n'aurait lieu tant que les trois quarts des *reçues* n'auraient pas reçu offre de situation.

Si au point de vue des candidates, je crois qu'une place offerte suffirait à la rigueur, au point de vue des bibliothèques le budget seul pose des limites. La Nationale avec 4 départements et 2 sections, 1 atelier, les 3 autres bibliothèques d'Etat, à raison d'une femme par service pourraient demander dix emplois. Les bibliothèques Universitaires en réclameraient davantage. La Ville de Paris a 80 municipales, des sections d'art, la bibliothèque Forney, la bibliothèque historique, etc. Trois seulement des 80 municipales ouvrent quelques heures le jour. En créant d'emblée une cinquantaine d'emplois, la Ville de Paris serait encore bien au-dessous de ce que l'on fait à l'étranger. L'on peut être certain qu'à l'exemple donné par l'Etat et Paris, plusieurs villes de France, sûrement quelques communes de la banlieue se joindraient. Voilà pourquoi je dis qu'on peut être très modeste.

Pour créer 5 emplois de 1.200 à 3.000 fr., il faut prévoir un budget de 14.500 fr. La première année ne coûterait que 6.000 fr., mais il y aurait à ajouter les frais d'enseignement et d'examen. Pareil effort, qui prévoit une dépense de 9 à 10.000 fr. s'élevant à 14.500 fr. dans quelques années peut être demandé simultanément à l'Etat et la Ville de Paris. Il faut espérer que le même diplôme suffirait pour les deux! Quoi qu'il en soit, et d'où que vienne l'initiative, elle peut ouvrir des voies nouvelles à nos bibliothèques françaises. Et si tout crédit nouveau est rejeté, si l'on se demande sur quel budget prendre cette petite annuité, je puis indiquer les 600.000 francs des œuvres dites post-scolaires. Laquelle est plus digne de ce nom qu'une bibliothèque?

L'école, l'instruction même est un vain mot si elle vous plante là « quand elle va porter ses fruits ». Le formidable engin de progrès que les pays étrangers ont fait de leurs bibliothèques reste inconnu chez nous. Cela par une lourde erreur : celle de croire qu'une bibliothèque, c'est des livres. Les livres ne sont rien, ils ne coûtent presque rien. C'est le tableau noir de l'école. Une bibliothèque, c'est une salle commode et toujours ouverte, où un personnel compétent sait vous mettre en main le livre qu'il vous faut. Les salles, on ne les a guère; le personnel, on ne l'a pas. Mais un vaste mouvement se dessine dans ce sens; les œuvres catholiques nous montrent la voie. Si l'on veut que ce mouvement de « librairie publique » ne soit pas borné en France à la propagande religieuse, il est grand temps de créer autre chose que nos populaires, ou transformer celles-ci. L'emploi des femmes dans les bibliothèques s'offre comme un moyen de réalisation.

Eugène Morel.

L'AFFAIRE COURIAU

Voici la décision du Comité central de la Fédération du Livre, concernant la demande d'affiliation faite par Mme Couriau au nom du Syndicat des femmes typographes lyonnaises.

« Le Comité central, après avoir pris connaissance de la demande qui lui a été adressée par le Syndicat des femmes typographes de Lyon de faire partie de la Fédération du Livre, se référant à l'article II des statuts fédératifs qui ne reconnaît qu'un seul syndicat par branche et par ville, ne peut donner de réponse affirmative au Syndicat des femmes typographes;

« Mais, d'autre part, désireux de se conformer au vote du Congrès de Bordeaux, le Comité central exprime l'avis que les sections où se trouvent des femmes compositrices peuvent les admettre à la condition prévue qu'elles seront payées au tarif syndical et travaillent dans les maisons où les compositrices sont déjà occupées comme cela a lieu dans certaines sections.

« Et déclare qu'appartient au Congrès de Nancy le soin de décider quelle sanction il y aura lieu de donner à l'application de cette disposition relative à l'admission des femmes typographes dans les sections qui, par considération d'intérêt local se refuseraient à les admettre. »

Ainsi donc, le Comité central déclare officiellement qu'il renvoie le cas de Mme Couriau au Congrès de Nancy en 1913; il n'ose pas prendre de mesures radicales vis-à-vis du Syndicat lyonnais et il feint d'avoir besoin de l'avis du Congrès pour savoir quelle sanction il y a lieu de donner pour la non-application des statuts... Les statuts de la Fédération du Livre sont ils donc si mal rédigés qu'ils ne prévoient pas le cas où une section enfreindrait les statuts de la Fédération?

En tous cas nous ne saurions nous contenter de cette solution. Un comité composé de représentants de diverses sociétés vient de se constituer sous le nom de Comité Couriau; — c'est à la Section du travail du Conseil National des femmes qu'il s'est organisé — et il a déjà élaboré un plan de travail et d'action.

Dès que la campagne sera définitivement arrêtée, nous en ferons part dans *La Française* et nous demanderons à nos amis de Paris et de la province de nous aider dans notre entreprise.

Nous n'avons pas le droit d'accepter sans résistance une injustice; l'*affaire* Couriau dépasse le cas particulier de *Mme* Couriau : c'est la femme qui travaille que l'on veut atteindre, que l'on veut traquer, que l'on veut chasser de l'atelier. Les « défenseurs du foyer » de la Fédération du Livre ne le cachent guère; ils ont peur de la concurrence féminine, même à tarif égal; et puis ils craignent que la femme, libérée par la possibilité de gagner sa vie, ne soit plus la servante docile, respectueuse et admirative. Ces messieurs pensent-ils donc pouvoir décider entre eux de ce qui convient et de ce qui ne convient pas pour les femmes? Ne jugent-ils pas utile de les consulter? Evidemment, ils n'y pensent même pas : n'ont-ils pas jusqu'ici tout décidé sans se préoccuper de l'avis des femmes? Celles-ci n'ont-elles pas été habituées à obéir?

Les dirigeants de la Fédération du Livre retardent, et leurs théories datent un peu... s'ils ne le savent pas, leurs collègues de l'étranger le leur diront.

Les syndicats allemands, anglais et américains du Livre ouvrent toutes grandes leurs portes aux femmes... Est-ce que les typographes français veulent leur être supérieurs?... ou bien ferment-ils volontairement leurs yeux pour mieux vivre dans leur égoïsme et dans leur lâcheté?

C.-L. Brunschvicg.

ENQUÊTE

Les Cas de Conscience d'une Féministe

dans le roman d'Harlor : " Tu es Femme... "

(*Suite*) (1)

M Robert de Souza a ce privilège d'être tout ensemble un poète d'une sensibilité extrêmement aiguë, personnelle, aristocratique, et un savant esthéticien homme d'action. Ses poèmes sont des modèles de rénovation rythmique et mélodique et qui dégagent, des spectacles les plus divers, le plus pur élément lyrique. Dans des livres comme La Poésie populaire et le Lyrisme sentimental, *Où nous en sommes ; Du rythme en français, il a lutté pour fixer tous les droits et les devoirs nouveaux des poètes. Enfin, ses campagnes retentissantes pour la protection des paysages et ses études pratiques d'esthétique urbaine viennent de se synthétiser en un ouvrage sur* l'Avenir de nos Villes, *d'une valeur scientifique et littéraire considérable, véritable code pour les constructeurs de cités modernes ou les agrandisseurs d'anciennes cités. Au sens le plus délicat du beau, l'auteur allie le sens parfait du réalisable, pratiquement et esthétiquement parlant. Ce livre où tant de méfaits édilitaires sont dénoncés devrait être lu par toutes les femmes. Il est plus qu'aucun autre riche en motifs dont les féministes peuvent s'emparer pour soutenir leurs vœux concernant l'éligibilité aux Conseils municipaux.*

Veuillez me permettre de vous exprimer d'abord combien vos questions me comblent d'étonnement. Je ne peux pas m'expliquer qu'un « journal de progrès féminin » ait cru devoir les poser, — sauf pour la dernière.

I. — Impossible de répondre à la première question qui, d'après le roman, n'est pas formulée avec exactitude. Laurent n'est pas « jeté au désespoir », et il le serait qu'ayant trompé sa maîtresse *d'une façon particulièrement basse*, dès une première séparation de quelques semaines, on ne pourrait guère le plaindre.

II. — Comment le « devoir » fondamental en face d'une douleur dont on a la certitude qu'elle mènerait un être humain au suicide et peut-être au meurtre, n'est-il pas de tout promettre, de tout sacrifier, à l'insu même d'un des intéressés, pour éviter cette catastrophe? On le doit d'autant plus qu'on peut toujours beaucoup espérer du temps, du hasard des circonstances futures.

III. — Ainsi vous mettez en question la grande beauté du roman d'Harlor, le plus véritable « devoir » auquel chacun doit tendre, celui qui dépasse non pas la vie, mais notre vie. Ne vous apercevez-vous point que par là, vous méconnaissez toutes les volontés suprêmes, et les plus diverses, auxquelles la vie doit son expansion continue? La vie ne progresse, ou simplement ne s'étend, que par une succession d'héroïsmes devant la mort et d'héroïsmes *forcés*.

Le cas de Clarice est celui de toute femme de militaire, de médecin, d'aviateur, etc., dont le devoir strict est de ne pas retenir son amant ou son époux au moment du péril le plus grave. La femme d'un savant médecin qui saurait que son mari par ses découvertes imminentes va sauver beaucoup plus d'êtres humains que par son dévouement dans une épidémie, aurait peut être le « devoir » de le retenir. Mais Clarice! Clarice qui sait au contraire que par la mort bravée, Maximilien de sa pensée géniale, fécondera le monde.

Mort problématique d'ailleurs, car un diagnostic n'a jamais été une condamnation certaine. Dieu merci! les exemples pullulent.

Il y a un point délicat, c'est que médecins, explorateurs, militaires etc., ne sont pas ignorants de leurs risques; la conscience de Clarice s'arroge ici le droit de se substituer à celle de Maximilien. Cette objection ne peut arrêter ceux qui ont bien lu le roman. Clarice connaît la force d'âme du philosophe; elle sait que la perspective de la mort exalterait plutôt sa volonté; mais elle pourrait craindre que devant cette perspective son amour pour elle ne lui fît préférer la vie, une vie diminuée. Elle ne doit donc rien dire pour que la pensée du philosophe garde son entière puissance de création.

Du reste, si l'on veut se rendre compte combien *pratiquement*, au point de vue le plus personnel, toute autre solution serait fausse, qu'on suppose Maximilien averti, renonçant à son grand enseignement, sa fille infirme le séparant toujours de Clarice, et l'inquiétude s'emparant de lui dans l'inaction. Quelle existence traîneraient-ils l'un et l'autre? Non, non, il n'y a qu'une solution, qu'un « devoir », celui qui s'est imposé à Clarice.

IV. — Si l'on supprime l'obstacle de la fille, le « scrupule » de Clarice de ne pas vouloir épouser Maximilien est un scrupule d'imaginative et sensitive cérébrale. Une cérébrale sensuelle et ménagère ne l'aurait pas; tout au contraire, elle épouserait au plus vite, pour se récompenser elle-même, et pour tâcher de sauver son philosophe en le soignant de plus près. Une sensuelle passionnée, après une décision héroïque, ne complique pas les choses, et en les ramenant à soi trouve peut-être le meilleur terrain pour les deux. Mais ce scrupule est conforme à l'esprit du roman. Clarice est d'une sensualité médiocre, c'est son côté faible. Acceptons-la comme elle est : une admirable héroïne de l'*esprit*.

Robert de Souza.

*Mme Claire Gallichon, l'auteur d'*Eve réhabilitée et d'Amour et Maternité, *la féministe pleine d'âme, de foi et d'un haut idéal moral, nous a envoyé une longue lettre sur le roman d'Harlor. Les lignes suivantes sont la conclusion qu'elle propose comme réponse à notre enquête.*

... En pensant à *Tu es Femme*, il me semble voir une construction à trois étages.

D'abord l'architecte nous promène dans les cuisines et dépendances. On y approuve tout. On trouve les arrangements et dispositions fort bien.

Ensuite, il nous fait monter un escalier et nous voici au bel étage, sortis des choses matérielles. Il nous montre qu'on y vit sa vie, sa vie humaine. C'est fort agréable et surtout nécessaire. Mais ce n'est rien de plus. Pourtant, nous disons à l'architecte : « Nous sommes satisfaits. Vous avez encore pensé à tout. »

Il sourit en nous priant de monter encore. Et c'est au troisième étage (à la troisième partie du livre) que nous arrivons. « Ah! sommes nous forcés de nous écrier, comme on respire bien ici! Comme l'air est pur, la perspective large ». La vue sans *borne* fait aller la pensée au-delà de l'horizon! Et comme ce dernier étage est élevé! Jamais, au rez-de-chaussée on n'aurait soupçonné une telle hauteur... C'est en contemplant l'édifice d'en haut qu'on en mesure la *profondeur*.

Seulement d'aucuns, arrivés au faîte, seront pris de vertige. Et c'est pourquoi l'œuvre, très probablement ne sera pas au goût de tout le monde.

Ce qui est élevé, et surtout ce qui est élevé au sens tout spirituel du mot, ne peut conquérir que lentement l'attention et la majorité des suffrages.

Claire Gallichon.

*Parrhisia, est une de nos féministes militantes, la secrétaire aussi habile que dévouée de l'*Union Fraternelle des Femmes. *Elle signa ici un nombre considérable d'articles, et notamment une Chronique de la semaine, pleine à la fois de verve, d'ingénieux bon sens, et d'intelligent savoir...*

PREMIÈRE QUESTION :

Réponse : Certainement oui, elle avait le droit de rompre avec Laurent. Du moment qu'elle s'était donnée à lui, sans liens légitimes, pourquoi n'aurait elle pas conservé sa liberté? Il est bien plus facile, dans ses conditions, à tous les points de vue, de se reprendre que de se donner.

D'ailleurs si elle refuse définitivement de l'épouser, elle ne le fait qu'après avoir appris qu'il a séduit une jeune fille qu'elle protège. Elle veut ainsi obliger cet « honnête et charmant garçon » à réhabiliter par le mariage la pauvre petite qui est enceinte de ses œuvres, et à laquelle il fait avaler des drogues... N'insistons pas!

Si elle avait le droit de saisir cette occasion de rompre avec celui dont la nullité avait « humilié » ses rêves d'artiste et de femme; celui auquel elle n'avait appartenu qu'à la suite d'un moment de découragement où une voix intérieure lui soufflait : « Tu voulais « décrocher le soleil. Eh! eh! n'a déjà pas « qui veut un lumignon! » Ah! deux fois oui! Elle avait le droit de rompre!!!

DEUXIÈME QUESTION :

Cette question est plus difficile à résoudre. Avait-elle le devoir de se sacrifier à une enfant méchante et passionnée?

Peut-être pas, au point de vue de la stricte morale.

Mais elle savait, par le père, que cette enfant était la fille d'une mère folle qui avait mis fin à ses jours en se jetant par la fenêtre. Dans ces conditions, Clarice pouvait avoir peur, peur surtout d'entrer, avec des remords, dans la vie amoureuse.

Son devoir était d'autant mieux tracé qu'avant la menace de suicide de Léonie, elle était presque résolue à ne pas épouser Maximilien.

TROISIÈME QUESTION :

La question ne saurait se poser de la même façon que s'il s'agissait d'une femme quelconque. Lui-même ne dit-il pas : « A « quoi bon durer pour durer? Dès que les « circonstances le permettent, remplir la « mission que votre tempérament et votre « acquis vous assignent, tout est là. »

Après une lutte terrible, des hésitations sans nombre, il semble à Clarice que peu à peu les mots de « mort » et de « vie » perdent pour elle leur sens accoutumé. Elle verrait la mort dans une vie qui gagnerait la durée en perdant en intensité et en beauté. Elle pense que les moments n'ont de valeur que par ce qui les remplit. Et elle se sent entraînée par l'Amour même à faire ce que l'Amour ne fait pas.

Maximilien ne lui a-t-il pas inconsciemment dicté sa résolution en lui disant à la suite d'une question discutée en société : « Tout à l'heure, en proclamant que la vie est « assez longue dès qu'elle s'est épanouie confor- « mément à ses virtualités, vous saviez me « faire plaisir, n'est-ce pas? Chacune de vos « paroles me rend encore plus fier de vous! »

D'ailleurs, après le premier cours du maître, elle sent ses perplexités s'évanouir et une grande paix la détendre.

Et ici, citons encore l'auteur pour être de son avis :

« Précise et indestructible naissait, en « elle, la certitude d'avoir assuré à Maxi- « milien la vie la plus longue qu'un être « humain puisse rêver : ce qui était profon- « dément et éminemment « lui » se perpé- « tuerait dans une lignée d'âmes nombreuses. « Déjà les plus filiales se tendaient comme « des urnes pour recueillir et conserver les « précieuses essences de son esprit. Ce con- « tenu sublime, elles en transmettraient le « dépôt à d'autres. Et successivement, de « nobles consciences en mêleraient le suc et « l'arôme à ce qui constitue et parfume leur « foi intime... Ainsi est-il accordé de se sur- « vivre à quelques élus... Ainsi par l'abon- « dance de la vie spirituelle, l'homme « arrive-t-il presque à supprimer la mort... »

Cette conclusion est fort belle. Mais si je l'approuve ce n'est pas sans y apporter une restriction.

Si cet homme eût été son mari et qu'elle eût été mère, je pense que son devoir eût été de conserver le plus longtemps possible le père à ses enfants.

QUATRIÈME QUESTION :

Ce scrupule se rattache indirectement à ce que je dis plus haut. Si, femme du philosophe et mère elle n'eût pas eu le droit de le laisser abréger ses jours, fiancée, elle doit immoler toute espoir de mariage. Mais le fait parce qu'elle juge qu'en le laissant risquer sa vie, elle ne peut accepter les hommages que recevait sa femme afin que son silence reste absolument désintéressé, c'est d'un raffinement de délicatesse si rare qu'on ne peut que l'approuver en l'admirant.

Dans toutes les circonstances de la vie les compromis sont si tentants que l'on ne saurait assez encourager de tels scrupules.

PARRHISIA.

(1) Voir *La Française* du 22 novembre, des 20 et 27 décembre, du 10 janvier.

Parmi les femmes de lettres les plus justement admirées, Mlle Judith Cladel est citée pour ses dons de tendresse lyrique et de vigueur littéraire. On se souvient de son début : presque adolescente encore, elle eut une pièce jouée à l'Œuvre, et cette pièce : Le Volant, *mit en lumière, d'un jour à l'autre, la fille du grand explicite Léon Cladel.*

Depuis, après une collaboration brève, mais très remarquée à la Fronde, Mlle Judith Cladel publia un roman : La Confession d'une Amante; *un volume de critique d'art d'une valeur unique sur Rodin; une histoire de Mlle de Lacallière, savante, originale, émouvante, une admirable monographie sur son père, où, charme extrême, la piété filiale se soutient dans l'enthousiasme sans quitter le ton de la modestie, etc...*

Ce que j'aime, dans le livre d'Harlor, ce qui, selon moi, constitue l'originalité de l'œuvre, c'est son parti pris d'absolutisme.

A notre époque de veulerie morale, une femme a le courage de proclamer sa foi entière, sa foi un peu cruelle dans la suprématie de l'intelligence sur l'instinct, même le plus tendre. Laissons-la faire et admirons. Remarquons, néanmoins, combien, malgré tout, son héroïne reste femme, puisque, prise par les scrupules du cœur, elle est deux fois illogique avec elle-même.

En effet, Clarice, être rare et conscient de sa rareté, a le droit de rompre les liens qui l'attachent à Laurent, homme médiocre, dont le devoir sera de lui garder fidèle reconnaissance pour le splendide don d'elle-même qu'elle lui a fait. — Mais alors, elle devrait agir de même à l'égard de l'enfant dégénérée de Maximilien; elle devait épouser le grand homme pour lui faire la vie plus douce.

Elle a raison de le laisser abréger cette vie, puisque le bonheur du Maître réside dans l'accomplissement de son œuvre; mais elle est laible lorsque, par une délicatesse puérile, elle renonce à bénéficier de la situation sans pouvoir en dire la raison à Maximilien, et qu'une fois encore, elle le prive des joies de l'existence à deux, de la douceur du foyer.

N'importe, ces oscillations n'enlèvent rien à la valeur du noble roman: elles le rapprochent, au contraire, de la réalité, car la contradiction est au fond de tout caractère humain.

Judith Cladel.

Une erreur nous a fait omettre dans le dernier numéro les explications que nous nous proposions de donner sur la très intéressante personnalité de Mme Héra Mirtel, dont la réponse a paru. Réparons aujourd'hui notre faute en disant que la cause féministe doit à Mme Héra Mirtel des livres, des brochures et toute une propagande orale. Elle est aussi poète (poète spontané, frémissant), critique, auteur dramatique et romancière. Le Théâtre des Arts a représenté une de ses pièces, d'inspiration très originale : *Après le Voile*. Son dernier roman: *Leur Proie* est d'un très haut intérêt, tant par l'éloquence de la forme que par la courageuse vérité du fond.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Nous n'insérons dans cette rubrique que les communications qui nous sont envoyées rédigées et prêtes à être remises à l'imprimeur

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Les groupes et les déléguées de l'U. F. S. F. trouveront désormais, à cette place, les communications du Comité central. Les communications que les groupes nous feront parvenir directement ou par le secrétariat général y seront insérées. Prière instante de les envoyer rédigées et aussi brèves que possible.

COMMUNICATIONS DE L'U. F. S. F.

Au sujet du vote du Conseil municipal de Besançon, concernant notre vœu suffragiste, voici la lettre qui a été adressée par un conseiller à la *Dépêche républicaine de Besançon* :

Monsieur le Rédacteur en chef,

Vous avez oublié de me signaler comme absent excusé, dans votre compte rendu de la dernière séance du Conseil municipal.

J'ai regretté cette absence forcée parce que, en qualité de membre du Groupe comtois de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes, je me faisais un devoir d'appuyer la demande de cette Société.

Je l'ai aussi regrettée parce que j'aurais souligné, avec le Dr Ledoux, l'étrange préoccupation de certains radicaux-socialistes, qui, à l'exemple des jacobins, distributeurs de certificats de civisme, dénonciateurs de suspects, ne s'occupent pas du bien fondé, de la justice d'une réforme, mais s'attachent aux contingences et se demandent uniquement si elle leur sera profitable. « *Périssent les principes*, disent-ils, *plutôt que l'assiette au beurre.* »

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Dr V. Heitz,
Conseiller municipal.

Il est intéressant que ces choses soient dites... surtout par des hommes!

La Secrétaire générale de l'U. F. S. F. sera absente de Paris du 15 au 22 janvier.

Prière aux Groupes d'en tenir compte pour la correspondance.

GROUPE DE LA LOIRE

Conférence de M. Comte, à Montbrison.

Dimanche, 11 janvier, M. le Pasteur Comte a refait, pour notre section de Montbrison, sa belle conférence de Forminy sur les droits et les devoirs de la femme. La conférence était organisée par la Société des Conférences populaires et grâce à la publicité due aux soins diligents de M. le docteur Lhote qui avait accepté de présider, la vaste salle du théâtre municipal était comble avant quatre heures et demie, heure où le bureau fait son entrée. Nous avons remarqué dans l'assistance Mme Bauguitte, sous-préfète de Montbrison, Mme Pommier, femme du secrétaire général de la sous-préfecture et plusieurs notabilités ; sur l'estrade avaient pris place, à côté de notre présidente, les membres de la Société des conférences populaires, M. le Dr Lhote, M. le Directeur de l'École normale dont les élèves nous ont fait l'aimable surprise d'ouvrir et de clore la séance par des chœurs brillamment exécutés.

Le Président, en qualité d'hygiéniste, félicite M. Comte d'avoir fondé l'œuvre des Enfants à la Montagne, de lutter contre l'alcoolisme et la tuberculose, d'être enfin l'adversaire impitoyable de l'immoralité. Nous ne résumerons pas la brillante conférence de M. Comte, les lectrices de *La Française* savent avec quelle éloquence il propage nos idées et elles imaginent bien le silence attentif de l'auditoire et les applaudissements répétés. Mais elles seront heureuses d'apprendre que les normaliens se distinguaient par leur attention vivante et la chaleur de leur approbation. Les exhortations de M. Comte au respect de la femme et de ses droits semblaient trouver chez nos futurs instituteurs un terrain déjà bien préparé.

La section de Montbrison, augmentée de nouveaux adhérents nombreux, tiendra bientôt son Assemblée générale. Nous tenons à adresser, ici, un remerciement ému à notre déléguée, Mlle Navizet, qui après avoir assumé la lourde tâche de fonder cette section voit ses efforts récompensés par ce beau succès.

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES

Section d'hygiène

La Section d'hygiène du Conseil National s'est réunie le vendredi 9 janvier, chez sa présidente, Mme Alphen Salvador.

On a décidé l'achat immédiat d'une lanterne à projections qui servira aux membres de la Section désireux de faire de la propagande anti-alcoolique, anti-tuberculeuse et hygiénique, par des conférences appropriées aux milieux populaires où cette propagande peut être utile.

Cette lanterne, (avec un homme capable de la faire fonctionner, et des schémas de conférences), est à la disposition des personnes (même non affiliées au Conseil National) qui en feront la demande à Mme Alphen Salvador, 9, rue Le Tasse, ou à Mme le Dr Girard-Mangin, 176 boulevard Saint-Germain.

La séance finit par une annonce intéressante : celle d'un cours complet d'Assistance et de Prévoyance sociales qui va être professé par le Dr Girard-Mangin, tous les jeudis, à 4 heures, à partir du 22 janvier, à l'École d'Infirmières, 10, rue Amyot. Cours libre.

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

La séance du samedi, 10 janvier, tenue à la Mairie Drouot, sous la présidence de Mme Amélie Hammer, marquera parmi les plus intéressantes. Des communications importantes pour le féminisme y furent présentées d'abord par la Présidente, de la façon la plus captivante, puis un rapport des plus suggestifs sur le féminisme mondial y fut détaillé d'une façon charmante par Mme M. L. Le Verrier. Le clou de la séance était une conférence de Mlle Harlor : « A propos du Centenaire de Mme Ackermann » où, avec un art exquis et un rare talent, l'auteur de « Tu es femme » jugea, loua et critiqua la grande poétesse philosophe.

Chronique des Œuvres et Institutions

Station d'Etudes sociales pratiques de la Maison Guyan, 32, rue de Vouillé, XVe.

Dimanche dernier, trois groupes importants avaient emprunté les salles de la Maison Guyan, pour une réunion où M. Dunais, rédacteur à l'*Humanité*, L. Germain-Lévy, Ch. Wagner ont traité devant un public de travailleurs intellectuels et d'ouvriers de l'*Idéal des âmes modernes*. Un jeune syndicaliste, M. Bellagne, obligé de s'absenter, avait envoyé sur l'*Idéal de la jeunesse ouvrière*, quelques pages qui ont été lues par son camarade, l'étudiant Yves Châtaigneau. MM. Gillet, étudiant d'agrégation; Delépine, socialiste révolutionnaire sont intervenus de la façon la plus intéressante dans la discussion, si touffue qu'on a dû décider que la suite en serait remise à un jour très prochain, dont nous indiquerons la date. M. Henry Lelièvre a terminé la séance en faisant entendre au violon une méditation de Hasendel et en chantant avec une pureté classique et un romantisme d'interprétation vibrant les airs les plus émouvants d'*Orphée*.

LES LIVRES

POÉSIE

Jeunes filles, par Eugène Le Mouel.

Le poète imagine (ou est-ce un souvenir?) qu'il est tombé inopinément dans une ronde de jeunes filles. Elles l'invitent à y entrer, et sur son refus lui demandent de leur faire des vers. Il s'exécute avec beaucoup de grâce et ses vers sautillent et s'envolent légers, souples, adroits, agiles comme les petites danseuses à qui ils sont dédiés. Celles qu'il chante sont naturellement les jeunes filles de la Bretagne,

De la douce Bretagne où sur les bras des croix,
Les chaumes des vallons et les pailles des meules,
La nuit tombe, étoilée, en réveillant des voix,
Aux lèvres mortes des aïeules.

Et une larme perle aux cils de sa chanson quand il parle des filles des matelots, toujours en deuil, de la petite apprentie dans la boutique obscure,

Où jamais ne s'égare une senteur de foin,
Où nul bourdon des prés jamais ne s'aventure ..

Et encore de Rozen, la fille de l'ivrogne, « triste comme la Sainte Vierge », exemple touchant de dévouement obscur et tranquille, bergères, lavandières, bouquetières, Perrinaik, la petite fermière endimanchée que ses poules ne reconnaissent pas, l'humble Colette « dont l'âme est assortie à la blancheur du mur »,

Une âme de candeur, échue en héritage
Avec le gros-iller, les coccinelles d'or,
Les rayons du soleil à travers le feuillage,
Et la jupe qui sèche, et le chat roux qui dort.

Voilà les héroïnes de M. Le Mouel. C'est qu'il n'aime pas les demoiselles savantes. Il veut qu'on attende, pour « croquer du latin », d'avoir des nez en faucilles et des dents « d'un âge lointain ». Cela vaut mieux pourtant que rester derrière sa vitre, comme la demoiselle Prédour, à épier les clercs de notaire?

Vibrations, par Théodore Legrand (couronné par la Société des Gens de Lettres, prix Jacques Normand).

Le grand poème qui ouvre ce recueil, *La Lyre fêlée*, est un beau cri de révolte et d'orgueil, le cri du « gueux » de génie indigné de l'insouciance des jouisseurs et des succès des médiocres :

Il chemine à pas lents sans trouver un appui;
Il sent saigner ce cœur comme une plaie en lui,
Et, contemplant les cieux, il médite et blasphème.

La voix sonne bien comme un de ces purs sanglots dont parle Musset : pourtant... nous fûmes si souvent déçus! Attendons quelques années pour affirmer la sincérité de ces fureurs. Quand le révolté aura passé de l'autre côté de la table, non plus celui où l'on est admis par charité ou par condescendance, mais celui où à son tour on accueille les affamés, autrement dit quand la gloire et la fortune auront fait de lui un des maîtres du jour : s'il parle encore le même langage, c'est que sa fierté sera bon teint.

Il y a dans le volume des pièces d'un caractère plus doux où l'auteur chante le pays natal (Tableau normand, le Vieux donjon, Un coin de paix, Les hirondelles). D'autres, de valeur sensiblement moindre et probablement de date antérieure, auraient pu, semble-t-il, avec avantage être élaguées.

Ironiques désenchantements, par Victor Coudron.

Le plus amer de ces désenchantements est celui d'un brave homme qui, dans l'attente du fils qui est en train de venir au monde, prépare à son usage une page de conseils moraux et philosophiques, modifiés plusieurs fois dans le cours de sa rêverie, et dont la fin contredit nettement le début. Enfin son ouvrage a atteint la perfection, et comme il met le point d'exclamation final, la porte grince et s'ouvre à deux battants,

Et portant dans ses bras un paquet qui frétille,
La nourrice entre, et dit : Monsieur, c'est une fille!

Le livre de M. Coudron est destiné aux petites gens d'esprit prosaïque :

O vous, simples d'esprit, qui préparez la prose...
Vous êtes fatiguée des pétales de roses,
Qu'effeuillent devant vous d'affreux bardes sans [voix]!

Mais alors, pourquoi n'avoir pas choisi tout bonnement la manière de M. Jourdain? Il semble que ces nouvelles, d'ailleurs agréables à lire et bien composées, ne gagnent pas grand'chose à être écrites dans la langue des dieux.

Les Phantasmes, par H. Duroch.

Inversement, je préférerais de beaucoup que les rêveries de M. H. Duroch, qui, lui, les dédie « aux abstracteurs de quintessence », fussent toutes traduites en vers, en vrais vers, et non dans cette prose arythmique et désarticulée que l'on a baptisée vers libre. Dans la deuxième partie, où l'auteur a montré qu'il sait aussi les règles du métier, il y a souvent une recherche de l'extraordinaire qui nuit à la sincérité. Cependant, quelques poèmes, parmi lesquels je citerai *Les deux sœurs* et le sonnet *Par brume* sont exempts de ces taches et vraiment inspirés.

Alice Berthet.

ON NOUS ÉCRIT

M. Emile Darnaud nous prie de faire savoir à la personne qui a répondu anonymement de Joigny (Yonne), à ses « Rabâcheries de Bou-Fika », qu'il trouve son appréciation fort aimable.

***

Nous publierons, selon le désir de Mme Cavalier, un article concernant l'application de la loi de juillet 1907 sur le libre salaire de la femme mariée. Mme Suzanne Grumberg, avocate, veut bien se charger de préciser pour nos lectrices le fonctionnement de cette loi, trop mal connue et encore plus mal appliquée.

L'ART

EXPOSITION DE Mlle MAGDELEINE POPELIN

Salons de l'Etoile

Cette exposition fournit une occasion heureuse de connaître de façon plus complète le talent très personnel de Mlle Popelin. Les paysages à l'aquarelle qu'elle expose affectent les dimensions de miniatures. Leur faire pourtant n'a rien de la technique minutieuse que l'on considère généralement comme inhérente à cet art. Leur originalité et leur mérite est d'être à la fois minuscules et très larges. L'artiste use des moyens de la grande peinture, liberté du dessin et de la couleur, simplification des masses ; pourtant et grâce à l'unité de la composition, à des proportions justement établies, à l'harmonie des valeurs et des tons, elle fait tenir sans effort dans des cadres ovales ou ronds, hauts de quinze centimètres à peine les vastes horizons qu'elle affectionne.

Sa sensibilité délicate se plaît à décrire les heures pâles du crépuscule ou de l'aube et celles où s'apaisent les dernières lueurs du couchant: les champs ou les bois, la mer ou la montagne y baignent tour à tour sans que sa palette se lasse d'en varier l'expression.

Une telle exposition montre, à un moment où les arts de la miniature semblent épuisés, quel élan pourrait leur venir de quelques artistes de valeur capables de sacrifier les formules admises aux droits de l'intelligence et de l'émotion.

Clotilde Misme.

***

Un de nos abonnés, M. Jorge Huneeus, ministre plénipotentiaire du Chili, à Bruxelles, s'étonne de n'avoir pas vu citer dans l'article sur le Salon d'Automne, le nom d'une femme sculpteur de talent, sa compatriote, Mme Rebeca Matte. Sa statue, dont M. Huneeus loue comme il convient la puissance, « s'appelle simplement *Douleur*; c'est une femme affaissée sous le poids d'un grand désespoir ». J'avais, en effet, remarqué cette statue au Salon ». Mais le catalogue portant comme mention d'auteur : *Mathe* (*R. Iniquez*) *né au Chili, Chilien*, je ne l'avais pas portée sur la liste des œuvres exclusivement féminines dont j'ai à m'occuper ici. Je remercie notre abonné d'avoir réparé cette omission.

C. M.

Expositions ouvertes

Galerie des Artistes modernes, 19, rue Caumartin, exposition de Louis Jimenez, jusqu'au 22 janvier.

Galerie Bernheim, 25, boulevard de la Madeleine, exposition Cézame, du 19 au 31 janvier.

Galerie La Boétie, 64 *bis*, rue la Boétie, 2e Salon des artistes animaliers, jusqu'au 13 février.

Galerie Druet, 20, rue Royale, exposition Montag, jusqu'au 24 janvier.

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze, 6e exposition de *La Cimaise*, jusqu'au 20 janvier ; exposition de M. des Fontaines, exposition de M. Seitte, exposition de M. Rosenstock, jusqu'au 31 janvier.

Galerie Richebourg, 19, place de la Madeleine, exposition de tableaux et objets d'art.

LIVRES NOUVEAUX

Nous annonçons sous cette rubrique les livres au fur et à mesure que nous les recevons, sans préjudice du compte rendu critique qui en pourra être fait ensuite.

Mme Cottin, d'après sa correspondance, par Arnelle (Plon-Nourrit), 3 fr. 50.

Octave, roman, par P. Regnier (E. Basset et Cie), 3 fr. 50.

Le roman merveilleux, par Pierre de Coulevain (Calmann-Lévy), 3 fr. 50.

L'éducation des jeunes filles catholiques, par Janet Erskine Stuart, traduit de l'anglais (Perrin et Cie), 3 fr. 50.

UN CONSEIL

Adressez-vous à nos

Maisons recommandées

et, vous serez traitées mieux que partout ailleurs, en vous présentant sous les auspices de

La Française

Voir à la 4e page nos

Maisons Recommandées

Notre berceau en Caucasie, par Iann Karmor (E. Sauset et Cie) 3 fr. 50.

Toutes ces publications peuvent être demandées à « La Française », qui les expédiera franco, contre demande accompagnée du montant de la commande.

LE THÉATRE

Le nouveau spectacle du Nouveau Cirque

Le Nouveau Cirque de la rue St-Honoré, qui est devenu le grand établissement parisien à la mode, inaugure son nouveau programme d'attractions. Le championnat de Lutte en effet est terminé, et le public habituel du Nouveau Cirque, va se retrouver dans son élément, car M. Ch. Debray, a élaboré un programme magnifique qui ne comprend que des attractions sensationnelles. Nous applaudirons donc les célèbres clowns Albano, qui vont inaugurer leurs nouvelles créations. Les « Parrini » les merveilleux acrobates, la belle Sirnaderaz, écuyère de haute école, les Nikasa Chokichi, dans leur numéro de jongleurs, le Vrai roi du « Tando » les « Pichels » dans leurs jeux icariens, inimitables et fantastiques, etc., etc.

Le Nouveau Cirque, rappelons-le, est situé en plein centre de Paris, 251, rue St-Honoré. Les matinées ont lieu les mercredis, jeudis, dimanches et jours fériés. On peut retenir ses places. Téléphoner : Central, 41 84.

La Presse et les Femmes

— *Le Figaro* (3 janvier), publie de M. Franz Reichel, sous le titre « La fiancée du danger » un long article d'éloges sur l'intrépide aviatrice Mlle Marie Marvingt, qui s'est héroïquement illustrée en maintes circonstances. L'auteur dit :

« Mlle Marvingt est un des plus remarquables exemples de bravoure et d'énergie féminines. Lettrée, instruite des choses du droit et de la médecine, qu'elle a étudiés; artiste, — elle a cultivé la tragédie et le chant, la peinture et la sculpture, — indépendante, elle s'est tracé et a réalisé une vie d'action. Et c'est dans les sports qu'elle trouva à satisfaire son goût de l'effort, dont elle avait compris les beautés et le charme.

La liste de ses prouesses — authentiques — est telle, que si elle appartenait à un homme, cet homme serait depuis longtemps célèbre et admiré. »

YVONNETTE

Parfum exquis

DE

DELETTREZ

Parfumerie du Monde Élégant

15, rue Royale

PARIS

N° 23

Les Femmes Françaises Auteurs Dramatiques

Par MIREILLE DE MONGIVAL

(*Suite*)

Madame Daniel Darc

(Madame Régnier)

(1850-1887)

1872, Vaudeville, *Les Rieuses*, comédie en un acte.

Madame Louis Figuier

(1829-1879)

1872, Vaudeville, *Les Pelotons de Clairette*, vaudeville en un acte.

1872, Cluny, *Le Presbytère*, drame en trois actes.

1872, Folies-Marigny, *La Vie brûlée*, comédie en deux actes.

1873, Renaissance, *La Parisienne*, comédie en un acte.

1873, Cluny, *Les Pilules de M. Brancolar*, comédie en un acte.

1873, Cluny, *Le Pied-à-Terre*, comédie en un acte.

1874, Cluny, *L'Enfant*, drame en quatre actes.

1874, Cluny, *La Fraise*, comédie en un acte.

1875, Vaudeville, *La Dame aux lilas*, (Séaux), comédie en deux actes.

1876, Beaumarchais, *Barbe d'or*, drame historique en cinq actes.

1877, Cluny, *Les six parties du monde*, cinq actes.

1877, Cluny, *Les deux carnets*, comédie en trois actes.

Juliette Bouscaret, née à Montpellier le 5 février 1829, était la petite-fille du conventionnel Cambon. Son instruction fut très développée, sous la direction du pasteur Grawitz. En 1849 elle épousait M. Guillaume-Louis Figuier, savant et littérateur bien connu.

La *Revue des Deux-Mondes* publia, en 1858, une de ses nouvelles, sous le pseudonyme de Claire Sénart « Mas de Lavenne », puis elle accueillit, du même auteur : « Nouvelles Languedociennes » « Le Gardien de la Camargue », « La Prédicante des Cévennes » « L'Italie d'après nature ». Ces nouvelles furent imprimées en volumes. Dans les premiers mois de 1869, elle présenta à l'Odéon un drame en cinq actes et en prose, *Gutemberg*, au moment où ce théâtre allait accepter le *Gutemberg* de M. Ed. Fouruier, retiré de la Comédie Française. Celui de Mme Figuier ne fut pas joué, il parut en volume avril 1869). Elle a réuni sous le titre de *Théâtre scientifique*, neuf pièces spécialement tirées de la biographie des savants et de l'histoire des sciences (1879).

Mme Louis Figuier collabora à la *Presse* et à la *France*. Elle tenait salon à Paris, ses romans et ses œuvres dramatiques eurent du succès; elle peignait avec goût. Les pièces qu'elle a fait représenter sont d'une grande variété.

Elle mourut à Paris le 6 décembre 1879.

Madame Augusta Holmès

1847-1903

1874, Châtelet (momentanément transformé en Opéra populaire), *Héro et Léandre*, opéra en un acte.

1885, Opéra, *Irlande*, ode symphonique.

1889, Châtelet, *Ode Patriotique*, chant et orchestration.

8 février, 1895, Opéra, *La Montagne Noire*, drame lyrique en quatre actes.

Auteur de nombreuses mélodies dont beaucoup sont populaires. Ses œuvres, connues et universellement admirées se distinguent, tantôt par une grandeur sauvage, telles que « Les Griffes d'or », « L'Hymne à Eros », « Les Gars d'Irlande »... tantôt par une simplicité presque naïve comme « Noël », « En Chemin », « Le Clairon fleuri ».

Mary-Anne-Augusta Holmès naquit à Paris, le 16 décembre 1847. Fille légale de Charles William Scott Dalkeith Holmès, et de Triphyna Anna Constance-Augusta Shearer, elle eut pour parrain Alfred de Vigny, avec lequel, physiquement surtout et intellectuellement aussi, on lui trouvait de la ressemblance.

M. Holmès, d'origine irlandaise, avait servi dans l'armée britannique en qualité d'officier. Mme Holmès était anglaise. Mais leur fille, née et élevée en France, se fit naturaliser Française dès qu'elle eut atteint ses 25 ans.

Dans les *Annales politiques et littéraires* (1913) M. Léon Séché lui a consacré une intéressante étude. Nous y trouvons la reproduction du tableau d'Henri Regnault qui obtint le prix de Rome, en 1866 : Augusta Holmès, symbolisant Thétis (qui apporte à Achille les armes forgées par Vulcain). Clairin a tracé d'elle, à 18 ans, ce portrait : « Grande et forte, majestueuse et calme, avec ses cheveux d'or fin qui lui tombaient en natte sur le dos, et ses yeux verts irisés qui nous rappelaient la mer d'Irlande, elle était moins femme que déesse; aussi, tout en l'aimant à la folie, ne nous inspirait-elle que du respect. Sa voix était chaude et vibrante ».

Après son veuvage, M. Holmès s'était fixé à Versailles où il fit donner des leçons de chant à la jeune Augusta, par le professeur Saint-Bris, dont elle devint bientôt la meilleure élève.

Fort bien douée au point de vue artistique, elle dessinait agréablement. Néanmoins la musique avait toutes ses préférences, elle commençait à composer des mélodies qu'elle chantait elle-même dans les salons et dans les concerts, où elle obtenait de sincères applaudissements.

Devenue orpheline, Augusta Holmès entra en possession de vingt mille livres de rente, qu'elle dissipa assez vite, recevant beaucoup et n'ayant aucune notion de la valeur de l'argent. Mais les ressources procurées par son talent grandirent, fort heureusement pour elle, avec la renommée. En 1873, la Société Philarmonique exécuta sa ballade « Apollon : *Au centre*.

Elle prit part au concours musical de la Ville de Paris avec deux symphonies : *Lutèce* en 1879, *Les Argonautes*, en 1880. Les Concerts Colonne et Lamoureux exécutèrent, en 1883, *Les Sept Heresses*, par Augusta Holmès.

En raison de ses tendances wagnériennes, son premier opéra, *Héro et Léandre* ne fut pas très apprécié. On considère généralement *Irlande* comme son chef-d'œuvre. Elle composait, dès 1874, les vers de ses ouvrages ; il en est — dit M. Séché — dont Vigny eût admiré la facture et l'inspiration.

Madame Holmès a donné à ses productions un caractère d'énergie et de douceur dont l'impression profonde reste durable.

Convertie au catholicisme par le Père Sertillanges, elle fit son abjuration le 8 janvier 1900, dans la chapelle des Dominicains, faubourg Saint-Honoré. M. et Mme Desveaux-Vérité assistaient la catéchumène, qui prit le nom de Patricia, en l'honneur de St-Patrick, patron de l'Irlande. Elle joignit désormais ce nom à celui d'Augusta.

Le 28 janvier 1903, elle s'éteignit dans la pleine maturité de son talent. Elle fut enterrée à Versailles, au cimetière de Saint-Louis, dans un terrain que lui concéda la municipalité de cette ville, en reconnaissance de ce qu'elle avait légué une partie de ses livres à la Bibliothèque, et six portraits d'elle — dont un en pied, œuvre de Jacquet — au Musée.

Madame Hubert de Sainte-Croix

(née Louise-Caroline Bouquet).

Compositeur

5 février 1874, Bouffes-Parisiens, *Madame de Bobucar*, opérette en un acte, paroles de A. Jaime.

28 mars 1874, Théâtre de Versailles, *La Chanson du printemps*, opéra-comique en un acte, livret de F. Bouquet.

28 février 1875, Déjazet, *Pygmalion*, opérette en un acte, paroles de T. Hugot.

Après la mort de M. Hubert de Sainte-Croix, sa veuve se remaria à M. Edouard Clerc, qu'elle perdit également. Elle est décédée à Sèvres, le 7 avril 1905.

Madame Maria Trécourt

1820-1902

1880, Capucines, *Une Anglaise à Paris*, pièce en un acte.

1889, Capucines, *La Retraite*, drame en un acte.

1891, Théâtre de la Galerie Vivienne, *Un Cas de divorce*, comédie en un acte.

Madame Janvier de la Motte

Genevraye

1803-1889

1882, Imprimé, *Le Théâtre au Salon*.

Madame Olagnier

née Marguerite Bernardi

1843-1906

1882, Renaissance, *La Soie*, opéra en quatre actes.

Veuve d'Eugène Olagnier Bey frère du notaire parisien Auguste Olagnier, elle a laissé un fils, M. Paul Olagnier, avocat.

(*A suivre.*)

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison MIGNON-PARIANI. — Fondée en 1883
3, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour **Nourrices**
Bière de Table
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

BOULANGERIE DE LUXE

Boulangerie de luxe. — Maison **ROBERT DURAND**, 3, rue de la Michodière, (Paris). — Téléph : 229-80.
BISCOTTES du HELDER
SI vous aimez l'inédit,
vous êtes gourmet,
vous avez des invités.
Demander les Marocains à la crème Algésiras Nouveau et délicieux dessert.
Pour Paris, à partir de 2 boîtes : 3 fr. 60.
Pour la province, pour 6 boîtes, franco contre mandat de 12 fr. 50.

HORS-D'ŒUVRES

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Café — Thés — Maté.
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

LINGERIE (EN GROS)

Commission. Exportation, chemises, pantalons, soutiens-gorge, cache-corsets, cols et parures, jabots, rabats, fantaisies pour dames. Haute Nouveauté.
JEANNE BOYER, 55, Rue Montmartre. — Vente au détail aux lectrices de *La Française*.

INSTITUTIONS

Pensionnat de Mlle BOULLIER, Institution Sévigné. — Pension, demi-pension, externat.
Bonne éducation. — Préparation consciencieuse au certificat d'études, au brevet élémentaire, au brevet supérieur et au baccalauréat. Nombreux succès à tous les examens. Enseignement ménager. Cours de sténographie. Saine exposition, grand jardin. Très bon air. — Prix modérés.

N'ATTENDEZ PAS
QUE LE CLIENT
VIENNE A VOUS
ALLEZ A LUI
PAR LA
PUBLICITÉ

"PALACE" (CIRQUE DE PARIS), 18, avenue de la Motte-Picquet. Téléphone Saxe 31-90. — Partie Cinéma et partie Attractions inédites. — Représentations tous les jours, en soirées, à 8 h. 3/4; les jeudis, dimanches et fêtes, matinées à 2 h. 3/4. — Location sans augmentation de prix.

La gérante : JANE MISME.

PARIS — IMP. CH. SCHLAEBER, 237, RUE SAINT-HONORÉ
ANC. TOURNON, SUCCr

OFFRES ET DEMANDES DIVERSES

Nous prions les personnes qui nous écrivent au sujet de nos annonces, d'envoyer un timbre pour la réponse.
Prière pour les annonces qui portent : s'adresser à « La Française », d'indiquer le numéro sur l'enveloppe.
Et nous demandons instamment qu'on nous envoie toujours les annonces toutes rédigées, en double exemplaire (n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

A LOUER rez-de-chaussée meublé se composant de : anti-chambre, chambre à coucher, salle de bains, W. C., penderie, gaz, électricité, chauffage à vapeur. Prix : 200 francs par mois. S'adresser au concierge, 45, rue Poncelet.

Travaux dactylographiques en tous genres, sténographie, duplicateur, circulaires. Prix modérés. Salle spéciale pour dictée. 10 0/0 de réduction aux lectrices de *La Française*. 76, rue Saint-Lazare (rez-de-chaussée). — Recommandé spécialement par *La Française*, la directrice de cette maison étant la fille d'une de nos plus dévouées collaboratrices.

MASSAGE par une personne expérimentée. Recommandée par *La Française*. S'adresser 14, avenue du Trocadéro.

Préparation des Jeunes Filles
à tous les Baccalauréats
COURS & INTERNAT
Cours par Correspondance
INSTITUT FRANKLIN, 37, Bd St-Michel

"LA FRANÇAISE"
SE VEND AU NUMÉRO

A Angoulême : Kiosque St-Pierre, près de de la Cathédrale.
Kiosque du Champ-de-Mars, rue de Périgueux.
A Lyon : Kiosque Tolozan.
Kiosque angle r. Pizay et r. de la République, côté Saône.
Chez Mme Doublier, 72, rue Garibaldi.
A Montpellier : chez M. Cellier, 12, Boulevard Victor-Hugo.
A Toulon : Salle des Dépêches du *Petit Provençal*.
A Valence : M. Seigneuret.
A Villefranche (Rhône) : chez Mme Mertz, libraire, 90, rue Nationale.

Le Livre de la Fermière
par Mme ODETTE BUSSARD
OUVRAGE D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE
Méd. d'or à la Société Nationale d'Agriculture de France
En vente aux bureaux de *La Française*
Broché : 5 francs. — Cartonné : 6 francs

A L'ÉPATANT (100, boulevard de Clichy) : Burtey, Richard, Chansons galantes. Scandale à Montmartre.

DEMANDES D'EXEMPLAIRES

Les demandes d'exemplaires doivent toujours être accompagnées de leur montant en timbres-poste français ou *internationaux*, ou mandat-carte à raison de 0 fr. 10 l'exemplaire pour la France et 0 fr. 15 pour l'étranger.
Les demandes qui ne rempliraient pas ces conditions ne seront pas exécutées.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES
(via Calais ou Boulogne)
Voie la plus rapide: trajet en 6 h. 45
Traversée maritime la plus courte: 1 heure.
Six services rapides dans chaque sens.

Services rapides entre Paris, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège :

Pour:	Trajet en :	
Bruxelles	6 express	3 h. 55
La Haye	3 express	7 h. 30
Amsterdam	3 express	8 h. 30
Francfort-s.-Mein	5 express	12 h.
Cologne	6 express	7 h. 29
Hambourg	4 express	15 h. 19
Berlin	5 express	15 h. 31
St-Pétesbourg	2 express 49 ou 42 h.	
Moscou	1 express 60 ou 52 h.	
Copenhague	2 express	26 h.
Stockolm	2 express	42 h.
Christiania	2 express	48 h.

TRAINS DE LUXE :

Nord-express. — Tous les jours entre Paris et Berlin. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne).
Le train partant de Paris le lundi continue sur Varsovie et Moscou et ceux partant les mercredi et samedi, sur Saint-Pétesbourg.
Péninsulaire express. — Départ de Londres le vendredi et de Calais-maritime le samedi pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi où il correspond avec le paquebot de la Malle de l'Inde.
Calais-Marseille-Bombay-express. — Départ de Londres et Calais maritime, le jeudi, pour Marseille, en correspondance avec les paquebots pour l'Egypte et les Indes.
Simplon-express. — De Londres, Calais et Paris-Nord pour Lausanne, Milan, Venise et Trieste.
Oberland-express. — De Londres, Calais, Paris-Nord, pour Berne et Interlaken, de juillet à septembre et de décembre à février.
Engadine-express. — De Londres, Calais et Paris-Nord, pour Coire et Lucerne de juillet à septembre et pour Coire de décembre à mars.
Calais-Méditerranée-express. De Londres, Calais et Paris-Nord, pour Nice et Vintimille, de novembre à mai.
Train rapide quotidien. — De Paris-Nord pour Nice et Vintimille, composé de lits-salons et voitures de 1re classe (de novembre à mai).
Pyrénées-Côte-d'Argent. — De Londre, Calais et Paris-Nord, pour Biarritz, de décembre à mai.

CONSULTER LES HORAIRES

Voyages circulaires à prix réduits en France et à l'Etranger

Avec itinéraire tracé au gré des voyageurs. A effectuer sur les divers grands réseaux français et les principaux réseaux étrangers. Validité 60 à 120 jours, suivant la distance parcourue. Arrêts facultatifs.
Ce texte annule et remplace tous les précédents (octobre 1913).

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

VIIIe Concours International de Ski du Club Alpin Français, à Briançon (1326 m.), du 6 au 9 février 1914,

organisé sous la présidence d'honneur de M. le ministre de la Guerre et avec la participation des délégations militaires françaises et étrangères.
Communications rapides pour se rendre à Briançon et en revenir.
Billets d'aller et retour pour Briançon, à validité prolongée, au départ de Lyon, Valence, Grenoble, Chambéry et des gares situées dans un rayon de 200 kilomètres de Briançon.

Courses de Nice
Tir aux Pigeons de Monaco

Billets d'aller et retour de 1re et de 2e classes, à prix réduits, de Paris pour Cannes, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Menton, délivrés du 15 décembre 1913 jusqu'au 21 avril 1914.
Ces billets sont valables 20 jours (dimanches et fêtes compris) ; leur validité peut être prolongée, une ou deux fois, de dix jours (dimanches et fêtes compris) moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 0/0.
Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.
De Paris à Nice :
1re classe : 182 fr. 60
2e classe : 131 fr. 50

Le meilleur des machines à coudre est la célèbre
NEW-HOME
surnommée à juste titre
LA REINE DES MACHINES A COUDRE
HORS CONCOURS
PARIS 1900

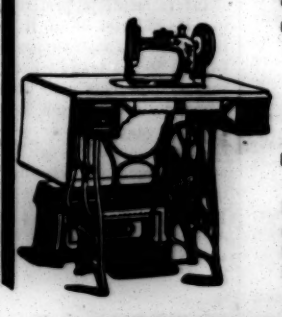

Nouvelles Machines à coudre américaines roulantes, oscillantes comptoir.
Les plus simples
Les plus robustes
DES AGENTS SÉRIEUX sont demandés dans toutes les régions où il y en a pas déjà.
Ecrire : **A. ROGALLE et Cie**
123 Rue de Reuilly — PARIS

La Café'olette Louis Forest
Qui a fait renaître le Délectable
CAFÉ au LAIT à l'ANCIENNE
Se trouve au Printemps, au Bon Marché, etc.
Elle donne son plein effet avec le Café Cristal Corcellet
18 Avenue de l'Opéra PARIS

TABLEAU DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Nous croyons utile à la propagande d'établir ici en permanence un tableau du féminisme organisé : ainsi chacun de nos numéros pourra être adressé par nos lecteurs et nos lectrices aux personnes qu'elles désirent renseigner. Et de même ceux que nous distribuons en spécimen porteront utilement la preuve que le féminisme n'est point seulement une doctrine mais un mouvement vaste et coordonné.
Nous indiquons exclusivement les sociétés dont le programme et l'esprit concordent avec la doctrine et la méthode d'action rationnelles universellement adoptées par le féminisme international. Il existe deux ou trois autres sociétés dissidentes.

FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

Vaste groupement composé des Conseils nationaux des femmes de vingt-cinq pays. Fondé à Washington (Etats-Unis d'Amérique) en 1888. A pour but d'établir une communication constante entre les Associations de femmes de tous les pays et de leur fournir les occasions de se rencontrer et de délibérer sur les questions relatives au bien public et à la famille.
Tient tous les cinq ans un grand congrès général et, entre temps, deux conférences interquinquennales dans une capitale du nouveau ou de l'ancien monde. Esprit de neutralité politique et religieuse.
Présidente : Mme la comtesse d'Aberdeen, femme du vice-roi d'Irlande.
Secrétaire générale : Mrs. Ogilvie Gordon, 1, Rubislaw Terrace, Aberdeen, Ecosse.

ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fédération des Unions nationales pour le suffrage des femmes de vingt-six pays, ayant pour but exclusif l'obtention des droits politiques pour les femmes. Fondée en 1904, à Berlin, sur l'initiative des Américaines. Tient un congrès général tous les deux ans dans une capitale d'Europe ou d'Amérique. Neutralité politique et religieuse. A pour organe mensuel le journal *Jus Suffragii* (abonnement annuel, 4 fr. 25 ; s'adresser à l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris).
Présidente : Mrs. Chapmann-Catt.
Siège social : 7, Adam Street, Adelphi Londres.

FÉDÉRATIONS FRANÇAISES

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES
Fondé en 1901

A pour but de grouper en une vaste association toutes les sociétés s'occupant du sort de la femme et de l'enfant, et de faciliter leur travail en leur permettant de se mieux connaître et de s'aider mutuellement.
Secrétariat général : 1, avenue Malakoff
Sociétés affiliées. — Assistance par le travail, 7; Bienfaisance, 20; Cercles et foyers, 9; Coopération, 3; Education, 17; Emigration, 1; Féminisme, 9; Pacifisme, 1; Prévoyance, 6; Préservation, 12; Professionnelles, 7; Syndicats ouvriers, 8, Tempérance, 2. Total : 102.
Comité exécutif. — Présidente d'honneur : Mme Isabelle Bogelot. — Présidente : Mme Jules Siegfried. — Vice-Présidentes : Mlle Marie Bonnevial, Mme de Montaud, Alphen-Salvador, Gounouilhou. — Secrétaire générale : Mme Avril de Sainte-Croix. — Secrétaires : Mme Pichon-Landry, Brochard. — Membres du Comité : Mmes d'Abbadie d'Arrast, Jean Cruppi, Desprès, Ferdinand Dreyfus, Dr Edward-Pillet, Fiévet, Jardin, Lucile Morin, Péronneau, Pégard, Edouard Petit, Siegfried de Coppel, de Sainte-Affrique, Paul de Schlumberger, Mme Duchêne.
Sections. — 1re Section d'Assistance : Présidente, Mme Eugénie Weil, 43, rue Blanche.
2e Section d'Hygiène : Présidente, Mme Alphen-Salvador, 9, rue Le Tasse.
3e Section d'Education : Présidente, Mme Kergomard.
4e Section de Législation : Présidente, Mme d'Abbadie d'Arrast, 32, rue Vaneau.
5e Section du Travail. — Présidente, Mme Duchêne, 10, quai Debilly.
6e Section du Suffrage : Présidente, Mlle Marie Bonevial, 127, avenue de Clichy.
7e Section des sciences, lettres et arts : Présidente, Mme Cruppi, 80, rue de l'Université.
8e Section de la Paix : Présidente, Mlle Toussaint.
Branches départementales. — Gironde : Mme Gounouilhou.
Indre-et-Loire : Mme Alphen-Salvador.
Seine-Inférieure : Le Havre : Mlle Jardin.
Rouen : Mlle Maillard.
Bulletin trimestriel : *L'Action féminine.*

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Société Nationale affiliée à l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes.

L'U. F. S. F., fondée en 1909, a pour but d'obtenir pour les femmes, le suffrage au même titre qu'il est ou pourra être accordé aux hommes.
Comme première étape, l'U. F. S. F. demande l'électorat et l'éligibilité aux conseils municipaux.
Ses moyens d'action sont : la publication de brochures, les conférences et les réunions ; la formation de groupes dans les différents arrondissements de Paris, et dans les différents centres de province.
L'U. F. S. F. agit en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse, elle convie à son travail d'action et d'organisation toutes les personnes convaincues que la justice rendue aux femmes n'aura que d'heureux effets pour la prospérité matérielle et morale du pays.
L'Union a des membres individuels, fixant eux-mêmes le montant de leur cotisation.
Elle reçoit l'affiliation des Sociétés féministes, et elle provoque la formation d'Associations suffragistes qui deviennent des filiales de l'U. F. S. F.
La Présidente d'honneur est Mme Vincent, fondatrice de la Bibliothèque féministe, 13, rue de Paris, Asnières.
La Présidente est Mme de Witt-Schlumberger, 14, rue Pierre-Charron.
Les vice-présidentes sont Mmes Jane Misme et M. L. Le Verrier.
La secrétaire générale, Mme Léon Brunschvicg.
La trésorière, Mme Désavit.
Pour toutes les demandes de renseignements, écrire à la Secrétaire générale de l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris, 16e arr.

ASSOCIATIONS PARISIENNES

LIGUE FRANÇAISE POUR LE DROIT DES FEMMES

Siège social : 127, avenue de Clichy.
Fondation : Fondée en 1882 par Léon Richer.
But : Revendication des droits de la femme et défense de ses intérêts.
Réunions : Le 4e mercredi de chaque mois, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.
Cotisations : Membres adhérents : 6 fr. par an ; membres titulaires : 10 fr. par an ; membres perpétuels : versement unique de 100 fr.
Présidente : Mlle Marie Bonnevial ; vice-présidentes : Mmes Berton et Edwards Pilliet ; vice-présidents : MM. Nattan-Larrier et Lhermitte ; secrétaire générale : Mme Maria Vérone ; secrétaire : M. Mouffle t ; trésorière : Mlle Tarbouriech.
La Ligue publie une revue mensuelle, *Le Droit des femmes*, dont le service est fait gratuitement à tous les membres.

L'ÉGALITÉ

Adresse : 13, rue de Paris, Asnières (Seine).
Présidente : Mme Vincent, présidente d honneur de l'Union française pour le Suffrage des Femmes.
Date de fondation : 1888.
But : Egalité des deux sexes devant la loi. Bibliothèque féministe, Archives féministes, Collections de documents pour servir à l'histoire du féminisme. Réunions : 13, rue de Paris, Asnières.

GROUPE FRANÇAIS D'ÉTUDES FÉMINISTES ET DES DROITS CIVILS DES FEMMES

Fondé en 1898 a acquis la capacité jurisprudique en 1904.
Présidente, Mme Oddo Deflou.
Siège social, 35, rue de Seine, Paris, VIe.
But. — Etude et amélioration de la condition légale de la femme.
Pour établir des relations avec le Groupe, il suffit d'en exprimer le désir. On recevra, sans contracter de ce chef aucune espèce d'obligation, des invitations aux réunions et aux conférences et de plus, gratuitement, un prospectus détaillé.

LIGUE D'ÉLECTEURS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fondée en 1911, affiliée à la Ligue internationale d'hommes pour le suffrage des femmes.
A pour but : 1° de grouper les hommes estimant que le suffrage doit être accordé aux femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes ; 2° de poursuivre la réalisation de cette réforme par une action de propagande. Cotisation annuelle d'au moins 3 francs, donnant droit au Bulletin trimestriel. Président : M. Ferdinand Buisson, député ; Vice-présidents : MM. Louis Marin, député ; Léon Brunschwicg, maître de conférence de philosophie à la Sorbonne ; Albert Chenevier ; secrétaire général : M. J. du Breuil de St-Germain ; rédacteur du bulletin : M. Raoul Rebour ; trésorier : M. Paul Katz.
Secrétariat, 33, rue de Miromesnil. Rédaction du bulletin, 35, rue de Strasbourg, Courbevoie. Trésorerie 60, av. du Bois-de-Boulogne.
Bulletin trimestriel, abonnement : 3 francs. Sur demande, numéro spécimen gratuit.

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Siège social, 77, rue Blanche.
L'Union fraternelle des Femmes, fondée en 1901 par Mme Marbel, et présidée depuis 1908 par Mme Amélie Hammer, a pour but :
1° D'intéresser les femmes à toutes les questions qui les concernent et de leur faciliter l'étude de ces questions à l'aide de conférences, livres, journaux, documents et communications de toute nature ;
2° De travailler, en outre, à l'amélioration du sort de la femme et de favoriser l'évolution féminine par les moyens qui lui paraîtront les plus efficaces.
La Société est administrée par un Bureau composé des 12 membres suivants : présidente d'honneur fondatrice : Mme Marbel ; présidentes d'honneur : Mmes Isabelle Bogelot, Desparmets-Ruello, Claire Galichon ; présidente : Mme Amélie Hammer ; vice-présidentes : Mmes Héra Mirtel, Nelly Roussel, Alice Mollard ; secrétaire générale : Mlle Hellé ; secrétaire : Mme Cremnitz ; secrétaire-adjointe : Mme Le Verrier ; trésorière : Mme Froger-Doudement.

CONGRÈS PERMANENT DU FÉMINISME INTERNATIONAL

Fondé en 1908, ce Congrès a pour but de servir de lien entre les féministes de tous les pays de passage à Paris. Il est une tribune libre ouverte à toutes les initiatives qui peuvent être utiles à la cause du progrès du féminisme. Il fait connaître les œuvres, les institutions et les manifestations de l'activité féminine mondiale, sans distinction des nationalités et des races.
Les Sociétés féministes, les rédactions de journaux féminins, les auteurs des livres et brochures concernant la question féministe, sont priés d'adresser leurs statuts, journaux, revues, photographies, résultats d'enquêtes, à la Secrétaire générale, Mme Orka, 36, rue de Penthièvre, à Paris. Une exposition de ces documents aura lieu à Paris.
Le Congrès est affilié à « l'Union française pour le Suffrage des Femmes » et à la « Ligue d'électeurs ».
Présidente : Mme Marya Chéliga, 22, rue Saint-Ferdinand.
Vice-Présidente : Mme Jane Misme, directrice de *la Française*, 64, rue de Richelieu.
Comité : Mmes Bowman-Wells, Fagus, Fraenkel, Frappier, Nini Kohnberger, Markovitch, Pissargewsky, Seidler, Watewska, Xenopol. — Trésorière : Mme R. Herzenstein, 10, rue d'Erlanger.

ASSOCIATIONS REGIONALES FRANÇAISES

Outre les branches du Conseil national et les groupes de l'U. F. S. F. il existe en province quelques sociétés locales dont la principale la **Fédération féministe primaire** fondée en 1909, formée de groupes féministes universitaires départementaux, ouverts à tous les membres de l'enseignement public. Secrétaire : Mme Jeanne Néo, 80, rue Chaptal, à Levallois-Perret.
Bulletin corporatif : *L'Action féministe.*

SOCIETES ETRANGÈRES

Vingt-cinq pays des cinq parties du monde possèdent actuellement un Conseil national et une Union pour le suffrage affiliés au Conseil international et à l'Alliance internationale.
La plupart d'entre eux comptent des Sociétés de propagande diverses, souvent très importantes. Il nous est impossible d'établir ici la liste de ces œuvres dont le total de membres se chiffre par millions. On peut se procurer des indications les concernant au Secrétariat des deux grandes Fédérations internationales mentionnées en tête de ce tableau.

SERVICE DE LIBRAIRIE

Publications en vente à "La Française"

Expédition franco en France à partir de 1 fr. 50. Pour les brochures demandées séparément joindre 0 fr. 05 de port, et 0 fr. 15 si on désire qu'elles soient envoyées recommandées. *Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande.*

Ouvrages de propagande et de Doctrine féministe

Problème et préjugé de sexe, par Jean Finot. Etude unique et magistrale sur la question de l'égalité des sexes (5 fr. franco à *La Française*).
Le Couple futur, par Jules Bois (3 fr. 50). Belle étude morale des conditions du bonheur dans le mariage
Le Catéchisme féministe par J.-J. Renaud. Exposé par demandes et réponses des points les plus controversés de la doctrine. (1 fr 50 pris à *La Française* ; 2 fr. 50 en librairie).
Le Féminisme, par Mme Avril de Sainte-Croix, historique abrégé du mouvement féministe. (2 fr. 50).
Le droit des Femmes, par Marguerite Martin argumentation très ferme et remarquablement intelligente et mesurée sur toute la question féminine. (2 francs).
La Femme dans les organisations ouvrières, par M. L. Compain, liste et histoire abrégée des groupements féministes et de la part prise par les femmes dans le mouvement syndicaliste. (2 francs).
La Femme en Roumanie, par Alexandre Stourdza, étude sur la situation de la femme roumaine, précédée d'un aperçu général sur le féminisme, et sur son organisation en France.
Le Suffrage des Femmes dans tous les pays, par Alice Zimmern, traduit en Français par l'U. F. S. F. (2 francs).
Ere réhabilitée, par Claire Galichon (3 fr. 50). Exposé philosophique de la question féministe.
Amour et Maternité, par Claire Galichon. Vues très personnelles et très généreuses, sur la morale courante concernant ces questions.
Ces deux derniers ouvrages sont cependant parfois en désaccord avec la doctrine du mouvement international organisé.
Les Femmes écrivains d'aujourd'hui (Suède) par Louise Cruppi (4 francs).
Pour la femme, études féministes par l'abbé Naudet (3 fr. 50).
Le sujet de cet ouvrage, conçu au point de vue catholique, est cependant traité dans un parfait esprit d'impartialité et de justice.
Les Carrières de la jeune fille, par Paul Bastien (3 fr. 50).
Comment caser nos filles, par André Caron (2 francs).
Livre des candidats et candidates aux emplois administratifs (1 fr. 50).

Brochures de propagande, de doctrine ou de documentation

Bulletin de l'U. F. S. F. : année 1911, 0 fr. 25 ; année 1912, 0 fr. 50.
Conférence sur le Suffrage des Femmes par Mme Robert Mirabaud (0 fr. 20).
Les résultats du Vote des Femmes, par Mme Le Verrier (0 fr. 20).
Masculin et Féminin, conférence par Wilfred Monod (0 fr. 10).
Le Suffrage des femmes en France, par l'U. F. S. F. (0 fr. 10).
L'Action sociale des Femmes, par Mme L.-M. Compain (0 fr. 30).
En feuilletant les catalogues, par Mme M. L. Compain, aperçus sur les conditions du travail à domicile. (0 fr. 30).
Les Conséquences du travail de la Femme, par L. Compain (0 fr. 20).
La Charte de la Femme, par Jean Finot, suivie d'une enquête sur le suffrage des Femmes (0 fr. 50).
Pour le Suffrage des Femmes par Jane Misme (0 fr. 25).
L'Alliance internationale et l'Union Française pour le Suffrage des femmes (0 fr. 10).
Aux jeunes ouvrières, conseils d'une mère, par Mme Paul de Schlumberger (0 fr. 20), chez Fischbacher ou à *La Française*.
L'Alcoolisme et le Vote des femmes, par Mlle Levray (0 fr. 20).
De l'intérêt qu'ont les hommes au Suffrage des femmes, par Jean du Breuil de Saint-Germain (0 fr. 10).
Extraits de Stuart Mill et de Condorcet (0 fr. 10).
Les Idées de Mrs. Olive Schreiner sur la Femme et le Travail, par Mme de Schlumberger (0 fr. 20).
Grèves, monologues, de Mme Paule Leclerc : 10 monologues, 1 fr. ; 1 monologue, 0 fr. 20.
Féminisme et Pédologie, par G. Persigout (0 fr. 40).

Ouvrages d'intérêt social

L'Art Social, par Roger Marx (3 fr. 50).
La lutte antituberculeuse par le dispensaire, par J. Meynadier (0 fr. 60).

Romans d'esprit féministe

Tu es femme...., par Harlor (3 fr. 50).
Marthe Briens, par Emilie Arnal. (3 fr. 50).
La Vie tragique de Geneviève, par Louise Compain (3 fr. 50).
Le Miroir aux Alouettes, par J. de Mestral Combremont. (3 fr. 50).
Modeste Automne, par Marguerite Baulu.
Leur proie, par Héra Mirtel (3 fr. 50).
Rêves, par Olive Schreiner, traduit par Mme Robert Mirabaud (15 fr.).
Inévitable réparation, par Mme Jong van Beek en Donk (3 fr. 50).

Livres pour enfants

Histoire d'une petite fille d'il y a cent ans, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié, doré sur tranches (7 fr. 25).
La Petite Marquise, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié doré sur tranches. (7.25).
La Petite Impératrice, par Mme Cremnitz (Parrhisia) ; livres d'étrennes. (Juven). 8 fr. Illustrations de Léonce Buret.

Bibliothèque Fémina

Pour bien tenir sa maison,
Pour bien s'habiller,
Pour bien connaître les usages mondains,
Pour bien élever ses enfants,
Pour bien faire du sport,
Pour bien travailler chez soi,
Pour bien s'initier aux arts,
Pour bien connaître ses droits,
et surtout Pour bien gagner sa vie,
qui contient de très sérieux renseignements.
Prix : 5 francs franco, brochés ; 6 francs reliés. Les demander à *La Française*.

CARTES POSTALES

Le féminisme en images

Nous disposons actuellement de huit des dessins de Mlle Suzanne de Callias publiés dans le journal et édités en cartes postales Ce sont :
1. La porteuse de pain.
2. Le Don Juan.
3. Cochères.
4. L'électeur.
5. Les reines.
6. Les lois protectrices (paternité naturelle).
7. Le cabaret.
8. Les trois buveurs.

Prix franco :
Les dix : 0 fr. 30.
Le cent : 3 francs.
Nous composons les envois d'un ou de plusieurs modèles selon les demandes.